

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.

A QUÉBEC :
12 mois, 10s.
6 " 5s.
3 " 2s-6d.
payable d'avance.

L'ORDRE SOCIAL.

ABONNEMENT.

A LA CAMPAGNE :
12 mois, 7s-6d.
outre les frais de
Poste.
payable d'avance.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—*Ryancey*

BUREAU DE REDACTION,
14, Rue Ste. Famille.

QUEBEC, JEUDI, 28 MARS, 1850.

BUREAU DE REDACTION,
14, Rue Ste. Famille.

Sommaire des Matières contenues dans ce numéro.

Littérature.—La Passion, poésie par Turqueti;—
La Vouivre, nouvelle.—**Morale.**—Le Chemin
de la Fortune, par B. Franklin.—**Éducation.**
—Dignité des fonctions de l'Instituteur, par le
B. de G.—**Agriculture.**—Des Engrais;—Des
Chevaux Canadiens.—**Chronique Politique.**
—Nouvelles locales;—Nouvelles Étrangères;
—Réserves du Clergé;—Variétés;—Ventes
par le Shérif;—Demande en Ratifications;—
Prix des Denrées, &c., &c.

LITTÉRATURE.

POÉSIE SACRÉE.

LA PASSION.

L'hôtel s'est ébranlé jusque dans les nuages,
Lés cadres attentifs inclinent leurs feuillages,
Des frissons inconnus commencent à courir,
Cieux et terre, pleurez dans ce jour formidable,
Le juste va tomber pour sauver le coupable,
L'immortel va mourir !

Qu'a-t-il fait ? pour quel crime a-t-on saisi dans l'ombre,
Ce prophète entouré de miracles sans nombre ?
Pourquoi dresser la croix, déployer le linceul ?
Qu'a-t-il osé ? d'où naît cette haine profonde,
Cette haine qui semble amenter tout le monde,
Autour d'un homme seul ?

Ce qu'il a fait ! parlez, répondez au grand prêtre,
O vous qu'il guérissait, qu'il aidait à renaître,
Esclaves et pêcheurs sauvés par un remord,
Vous tous qu'il retira du désespoir farouché,
Vous tous qu'il délivra par un mot de sa bouche
Des ombres de la mort !

Voilà son crime à lui, la vertu : c'est pour elle
Que le prêtre jaloux le traite de rébelle
Et livre au fouet vengeur le Christ humilié ;
C'est pour punir enfin ce sacrilège immonde
Que la foule bientôt criera dans sa démence :
Qu'il soit crucifié !

Les prêtres assemblés par l'ordre de Caïphe
S'entretenaient entre eux dans la cour du pontife :
Il est temps d'immoler le prophète non sau-
Hâtons-nous ; mais craignons quelque émeute funeste ;
Hâtons-nous ; mais craignons quelque émeute funeste ;
Et la part du bourreau.

Judas accourt, Jésus se trouble dans l'attente ;
Il n'est pas de douleur que son cœur ne ressente ;
Son sort est accompli : tout cherche à le briser,
Tout l'abandonne, il va de défaite en défaite,
Vendu pour un peu d'or, trahi dans une fête,
Trahi dans un baiser.

O traître ! l'avenir que ton nom seul remue
Se souviendra toujours de ce baiser qui tue,
De ce baiser sanglant sur un front qui t'aima !
Toujours, malgré le bruit de leur course infinie,
Les siècles entendront le long cri d'agonie
Qui sort d'Haceldama !

Le créateur des cieux, traîné devant le juge
Comme un vil criminel qui n'a pas de refuge,
Garde au milieu des coups son céleste maintien ;
La populace est là, qui le raille et l'outrage ;
On lui frappe la tête, on lui crache au visage,
Et lui ne répond rien.

Calme à travers les flots de cette plèbe impure,
On a beau l'accabler d'angoisse, de blessure,
Il se résigne à tout, sa pensée est ailleurs ;
Il voit la race humaine après sa délivrance,
Il la voit faible encore, et lui montre d'avance
Le secret des douleurs.

Qu'il soit crucifié ! cent mille voix ensemble
Jettent ce cri de mort à Pilate qui tremble
Et ne sait que répondre à la foule en courroux ;
" Mais il est innocent ! dit l'envoyé de Rome.
—N'importe, tuez-le ; que le sang de cet homme
Tombe à jamais sur nous ! "

Vous l'aviez dit, ô Juifs ! et vous fûtes prophètes ;
Vous appeliez ce sang, il tombe sur vos têtes ;
Il y reste malgré dix-huit siècles d'efforts.
Fas un de vos enfants errants sur chaque route,
Dont le front réprouvé n'en conserve une goutte
Aussi rouge qu'alors !

L'heure approche ; Jésus monte sur le Calvaire.
—Or ! le pâle soleil retirait sa lumière,
Les nuages pesaient sur le roc sillonné,
Et la nature en deuil, pleine de vie et d'âme,
Semblait se lamenter comme une faible femme
Qui perd son premier né.

On l'étend sur la croix, dans le sang et la boue.
On redouble d'outrage : on l'attache, on le cloue,
On lui perce le corps avec un fire affreux ; (flamme,
Puis, quand sa voix s'éteint, quand son œil est sans
On dresse à ses côtés deux voleurs, deux infâmes
Four qu'il expire entre eux.

Et sa mère était là. Le disciple fidèle,

L'apôtre bien-aimé se tenait seul près d'elle ;
Elle était là muette en face de la croix,
Tandis que la victime, avait un air céleste,
Consacrait au pardon le faible et dernier reste
De sa mourante voix.

C'était la sixième heure, et jusqu'à la neuvième
L'affront resta pareil, le pardon fut le même ;
Tout à coup un cri part, Jésus s'est ranimé,
Le cri de l'abandon monte un moment, s'achève ;
Puis de la croix fatale un grand soupir s'élève,
Et tout est consommé.

Il meurt la nuit s'étend ; je ne sais quel délire
Bouleverse le globe, un vent du ciel déchire
Le voile solennel qui couvrait le saint lieu.
Les pâles spectateurs, qu'un rayon illumine,
Troublés, épouvantés, se frappant la poitrine
En disant ; C'était Dieu !

Chrétiens, frappons nous-mêmes avec remords et crainte
Frappons ce sein rébelle à la volonté sainte : (16,
L'exemple du Très-Haut nous invite aujourd'hui,
Son ardente pitié nous cherche, nous embrasse ;
Il s'abaissa vers nous, tâchons, avec sa grâce,
De monter jusqu'à lui.

Volons au sanctuaire, et là, dans les ténèbres,
Courbés sous le fardeau de ses heures funèbres,
Adorons tous Jésus, Jésus notre trésor.
Contemplons bien longtemps, à travers nos pensées,
Ce front saignant qui tombe et ces mains transpercées
Qui nous cherchent encor.

Frères, rallions-nous quand le monde s'écroule ;
Prions pour expier les crimes de la foule,
Prions pour que l'autel reste à jamais vainqueur :
Marchons près de Jésus dans ce moment d'alarme,
Sans parler, sans pleurer.—Pas de voix pas de larme,
Rien qu'un sanglot de cœur.

Mais un sanglot puissant qui batte, qui soulève
Nos seins tous agités comme un flot sur la grève,
Un sanglot qui lui dise à ce maître de tous :
" Père, nous sommes là : nous n'avons qu'une envie,
C'est de voir se briser notre cœur, notre vie,
En criant : Gloire à vous !"

TURQUETY.

LA VOUVRE.

NOUVELLE.

CHAPITRE I.

UN HEUREUX HASARD.

Ceux qui ont passé quelques temps dans les poétiques montagnes de Franche-Comté, et assisté, sous le toit rustique d'une maison de paysan, à quelque veillé d'hiver, ont tous entendu parler de la vouivre, serpent ailé, être magique, qui, dit-on, glisse dans les airs comme une leur rapide, se baigne dans les flots comme une autre Mélusine, et porte à son front une escarboucle plus précieuse que tous les diamants de la couronne de France. Les amateurs de vieilles traditions ne sont pas d'accord sur l'idée symbolique qui doit être évidemment représentée par cette merveilleuse créature, et M. D. Monnier qui a écrit tant de curieuses pages sur les

vieilles croyances de nos aïeux, n'a pu lui-même, avec tout son savoir et son habileté, résoudre cette importante question. Beaucoup de gens pensent que la vouivre est tout simplement l'emblème de la fortune, qu'elle en représente la rapidité par ses ailes, l'éclat de son escarboucle, les détours capricieux par ses anneaux de couleur. Ce que la tradition affirme, c'est que la vouivre, avant de se plonger dans les sources solitaires et les ruisseaux voilés dont elle aime à fendre l'ondre limpide, dépose sur le rivage cette splendide escarboucle qui est son œil, sa prunelle, sa lumière. Si, dans le moment où elle s'abandonne ainsi à la volupté de son repos, quelqu'un pouvait adroitement s'emparer de ce diamant inappréciable qu'elle a soin de cacher entre les roseaux les plus élevés, ou dans le gazon le plus touffu, ah ! celui-là serait assez riche ; car ni les mines du Brésil, ni les montagnes de l'Oural n'ont jamais livré au regards avides des hommes un diamant pareil.

Une foule d'ambitieux Francs-Comtois ont rêvé la conquête de ce trésor, et ont guetté la vouivre au bord de maint lac et de maint ruisseau.

Moi-même je me souviens qu'aux jours de l'enfance, de cet âge crédule, de cet âge sans pitié, comme a dit le bon La Fontaine, j'ai plus d'une fois erré le long des bords du Doubs avec l'espérance d'y voir descendre la vouivre, et la pensée coupable de lui dérober son œil unique. Mais apparemment que les bonnes vieilles femmes qui voulaient m'enseigner de point en point les habitudes et l'itinéraire de la vouivre n'étaient pas si instruites qu'elles le prétendaient, ou ne voulaient point me faire profiter de leurs instructions ; car je n'ai jamais vu la vouivre, et je n'ai jamais pu, à mon grand regret, je l'avoue, lui enlever son escarboucle. Mais Paul Dubois la lui enleva une fois, il y a environ cent ans, et je puis vous dire ce qui en arriva.

Paul Dubois était le plus jeune fils d'un brave vigneron de Montier, qui, par ses habitudes d'ordre et de labeur, était parvenu à se faire une honnête aisance. De six beaux enfants que le ciel lui avait donnés, quatre garçons et deux filles, les cinq premiers avaient été, dès leur bas âge, appelés à partager les travaux de leurs parents. Tandis que les garçons s'en allaient avec leur père labourer les champs et planter des ceps de vigne, les jeunes filles aidaient leur mère dans ses occupations domestiques ; elles prenaient soin des bestiaux, préparaient les repas des gens de la maison et filaient le chanvre pour faire des vêtements. Paul naquit à une époque où la famille commençait déjà à jouir d'une petite fortune acquise peu à peu, et arrosée de bien des sueurs. Plus heureux que ses frères, au lieu d'être astreint à la rude tâche de chaque jour, il fut confié aux soins d'un instituteur que l'on regardait comme un grand savant ; car il faisait un addition en un clin d'œil, et lisait couramment les vieux actes écrits sur le parchemin. La bonne madame Dubois, qui adorait son dernier-né, voulut qu'il reçut l'éducation d'un clerc, et dans ses rêves d'amour maternel, elle le voyait déjà revêtu de la soutane, chapelain de quelque grand seigneur, ou, si sa vocation ne le portait pas vers l'état ecclésiastique, elle se le représentait investi des honorables fonctions de tabellion ; et, qui sait, peut-être même bailli du district. A sa prière le curé de Montier avait bien voulu donner quelques leçons de latin à ce petit benjamin, et les bonnes dispositions de l'enfant ne contribuaient pas peu à entretenir dans le cœur de

sa tendre mère une naïve pensée d'orgueil et un ambitieux espoir.

Mais un soir que Paul rentrait sous le toit paternel, apportant en triomphe une belle grande page qu'il venait d'écrire avec tous les procédés de la plus élégante calligraphie, un problème d'arithmétique qu'il avait lui-même résolu, et un livre que son maître lui avait donné comme un témoignage éclatant de satisfaction :

— En voilà assez, dit le père Dubois ; Paul ne retournera plus à l'école ; je suis fort content qu'il manie si bien la plume et qu'il s'entende à ranger en bon ordre des chiffres sur le papier ; cela peut servir dans l'occasion. Mais il en sait déjà plus que j'en ai appris ; je ne veux pas faire de lui un monsieur qui porte des culottes de soie et batte le pavé des grandes villes, tandis que ses frères travailleront comme des manœuvres. Nous sommes vigneron de père en fils, tous gens probes et sans reproches, Dieu soit loué ! Je veux qu'il soit vigneron comme nous, et dès demain, je lui met le hoyau entre les mains.

La pauvre mère souffrit beaucoup en entendant formuler cet arrêt. Cependant elle comprenait qu'elle ne pouvait équitablement établir une distinction si marquée, entre ses enfants, en dévouer un à la tâche facile de l'école, et laisser les autres s'épuiser toute l'année dans un travail pénible. Elle savait d'ailleurs que quand son mari exprimait en termes si nets une résolution, il ne fallait pas tenter de l'en faire changer. Elle baissa la tête en silence, étouffant au fond de son cœur un gros soupir, et se résigna, attendant du temps et des circonstances un moyen de faire revivre et de mettre à exécution ses projets.

Paul prit la serpette et le hoyau, et s'en alla avec ses frères travailler à la vigne. Mais il était aisé de voir que ce travail lui causait une peine extrême, et qu'il l'entreprenait que pour obéir à la volonté de son père. Les jours suivants, cet acte de résignation frappa tous les regards ; ses frères eux-mêmes, qui naguère ne pouvaient se défendre à son égard d'un certain sentiment de jalousie, furent émus de le voir accomplir si docilement une tâche qui lui semblait si difficile, et dès qu'ils se trouvaient seuls avec lui, loin des regards de leur père, ils l'engageaient à quitter son lourd instrument de travail et à se reposer, lui promettant de faire entre eux, par un surcroît d'efforts, la besogne qui lui était assignée. Paul était d'ailleurs d'une constitution délicate qui ne lui permettait pas de rester plusieurs heures comme eux courbé sur le sol. Il cédait à ces affectueuses instances, s'asseyait sur un tertre de gazon au flanc du coteau, en face de ces magnifiques bassins de verdure, de ces majestueux remparts de roc qui entouraient les délicieuses vallées de Moutier, et passait une partie de sa journée à regarder et à rêver. Le soir, auprès du foyer de famille, il restait la tête appuyée sur ses mains, écoutant en silence les traditions populaires de village, racontées par quelque bonne vieille femme, et s'élançait, par la pensée, dans les châteaux fabuleux, dans le monde magique dont ces traditions dépeignaient naïvement les merveilles. La vouivre surtout occupait souvent son esprit, la vouivre avec son trésor inappréciable qu'elle porte au front, avec toutes les idées de bonheur qui s'attachaient à une telle conquête, et qui devaient naturellement séduire l'imagination d'un jeune homme. La nuit, il voyait reluire l'escarboucle féérique dans ses songes, et le

matin, en s'en allant dans les champs, il la cherchait aux bords de la Doue. A force d'entretenir ce rêve dans son imagination, il lui donna la puissance d'une pensée constante, impérieuse. Il finit par se persuader qu'il parviendrait quelque jour à s'emparer de l'escarboucle précieuse, et y parvint. Un soir d'automne, on ne sait comment, il arriva juste à l'endroit où la vouivre se baignait dans les flots de la rivière, il vit le diamant qui étincelait dans la mousse, s'en empara, et s'enfuit tout éperdu. A peine avait-il saisi l'escarboucle, qu'on entendit un cri lamentable, sans doute le cri de la pauvre vouivre aveugle. Un instant ce gémissement profond l'attendrit ; il s'arrêta et se retourna, dominé par un sentiment de compassion ; mais ce souhait qui l'avait si longtemps occupé, ce désir ardent de posséder la pierre précieuse, l'entraîna de nouveau. Il rentra tout haletant et effaré sous le toit paternel, et courut s'enfermer dans sa chambre. Sa mère inquiète vint frapper à la porte : il fit semblant de dormir ; mais il ne dormait pas. Il tenait entre ses mains l'escarboucle, et ne se lassait pas de la contempler ; et à mesure qu'il la contemplant, il sentait s'éveiller en lui des désirs impétueux, des visions étranges, qu'il n'avait pas pressenties. Aux rayons éblouissants de l'escarboucle, il croyait voir s'ouvrir devant lui un nouveau monde, étincelant d'or et de pierreries, et peuplé de créatures idéales qui dansaient et chantaient sous un ciel d'azur éclairé par d'innombrables soleils. Il entendait encore résonner dans son refuge la voix désolée de la vouivre ; mais il avait déjà fermé l'oreille aux tendres accents de sa mère, il ferma l'oreille encore aux lamentations de la malheureuse vouivre, se jeta sur son lit, et poursuivant, demi endormi, à demi éveillé, ses songes fantastiques.

CHAPITRE II.

L'INFLUENCE D'UN TRÉSOR.

Le lendemain était un dimanche. Dès le matin, toute la famille se préparait à aller à la messe. Les jeunes filles tiraient de l'armoire de noyer leurs plus belles robes et leurs plus beaux fichus ; les garçons se plongeaient la tête dans un sceau d'eau, puis peignaient avec soin leur longue chevelure ; le père Dubois lui-même s'occupait avec une certaine satisfaction de sa rustique toilette. Il était marguillier de son village, et prétendait figurer convenablement au banc d'honneur de l'église. Paul prétextait un violent mal de tête pour se disposer de sortir. Depuis plus de deux heures il était assis sur son lit, tournant et parcourant successivement dans le rapide essor de son imagination toute l'échelle des rêves les plus capricieux : à travers cette espèce d'hallucination fiévreuse, ces vagues et flottantes chimères, une idée s'implantait opiniâtrément dans son esprit, l'idée de partir, d'abandonner l'humble demeure champêtre où son diamant ne serait qu'un trésor inutile, et de s'en aller dans quelque grande ville chercher les joies et la fortune que sa chère escarboucle devait lui donner. En quelques instants cette idée devint un projet, et ce projet une décision. Il se sentait bien encore intérieurement troublé et inquiet des sollicitudes que son mystérieux départ causerait à ses parents, des larmes qu'il ferait répandre à sa bonne mère. Mais, se disait-il, je leur écrirai dès que j'aurai vendu mon diamant ; je leur enverrai assez d'argent pour acheter encore

des vignes, des champs, et je viendrais les revoir dès que j'aurais à mon gré parcouru le monde. Ce qu'il ne disait pas, ce qu'il ne reconnaissait pas lui-même, c'est que la possession de ce diamant si longtemps convoité lui avait déjà changé le cœur. La veille, il avait caché à tous les regards l'escarboucle comme un larcin ; il avait refusé de répondre à sa mère ; le matin, il avait menti, et il allait commettre froidement une atroce cruauté en désertant la maison paternelle.

Dès qu'il vit ses parents cheminer vers l'église, il s'habilla, ferma la porte, et tournant le village par un sentier qui côtoie les plantaux HautePierre, il se dirigea vers la route de Besançon. Arrivé à la pointe d'un coteau, à l'endroit d'où l'on découvre dans toute sa fraîche et pittoresque beauté le vallon de Mouthier avec sa magnifique ceinture de bois et de rochers, et la vallée de Lods avec ses forêts d'arbres fruitiers, il se retourna pour voir encore les lieux qu'il allait quitter. La cloche tintait encore dans la vieille tour de l'église, et quelques bonnes gens en retard, portant leur livre de prières à la main, hâtaient le pas pour arriver assez tôt à l'office divin. Un instant son âme fut émue de ce spectacle qui éveillait en lui tant de doux souvenirs ; mais bientôt ses songes de fortune l'emportèrent sur cette pieuse sensation. Il détourna la tête comme pour s'arracher à une tentation dangereuse, se remit en marche, et vers le soir, il entra, par la porte taillée, dans les murs de Besançon.

Une fois là, il s'arrêta ne sachant trop de quel côté se diriger ; son escarboucle à la main, il se disait bien avec sa confiance de jeune homme qu'il était assez riche ; mais encore fallait-il trouver un marchand, et d'abord un hôtel pour y passer la nuit. Tandis qu'il s'en allait de côté et d'autre, les yeux en l'air, toisant les étages de toutes les maisons, et cherchant une enseigne de bon augure, il fut arrêté par un petit homme noir, dont la figure, en essayant de sourire, grimaçait d'une façon affreuse. Les vieilles femmes de Mouthier qui racontent cette véridique histoire prétendent que ce petit homme noir était le diable. Mais le fait n'est nullement démontré, d'autant que le diable a toujours une difformité qui le désigne suffisamment à l'animadversion de toute âme chrétienne, soit une grande paire de cornes, soit un œil flamboyant ou un pied fourchu, et l'individu dont il s'agit n'avait, au dire même de Paul, aucun de ces signes sataniques. Il était habillé fort décentement, et son langage et ses manières annonçaient un personnage parfaitement bien élevé et fort poli. Il s'approcha de Paul le chapeau à la main, il s'enquit avec une aimable prévenance de l'objet de ses recherches, lui offrit de le conduire lui-même dans un très bon hôtel, où l'on ne recevait, disait-il, que des gens comme il faut ; puis, tout en marchant à côté de lui, et en causant des monuments de Besançon, de ses promenades et de ses fêtes publiques, il gagna si vite et si bien la facile confiance de Paul, que le jeune aventurier n'hésita pas à lui conter de point en point qui il était, quelle découverte il avait faite, et quel motif l'amenait dans la vieille capitale de la Franche-Comté.

—En vérité, mon jeune monsieur, s'écria alors l'inconnu, vous devez rendre grâce au hasard qui m'a amené sur votre route, vous ne pouviez faire une meilleure rencontre ; car sachez que je suis maître Finlappi, connu dans toute la province comme l'un des plus habiles joailliers qui existent. Il

n'y a pas ici une paire de pendants d'oreilles, un bracelet précieux, un collier de perles qui n'ait passé par mes mains, et je ne borne point le cercle de mes entreprises à ce qu'on peut attendre de moi dans les villes de Franche-Comté. J'ai un atelier, un magasin à Paris même, et c'est là qu'il faut que vous alliez vous-même, si vous voulez user comme il convient du trésor que la fortune vous envoie. Peste ! le diamant de la vouivre ! Ah ! il y a longtemps que je désire le voir, et je vous en donnerai sans marchander une somme dont vous serez vous-même stupéfait. Ah ! vous êtes heureux, jeune homme ! vous entrez dans la vie par la bonne porte, par la porte d'or, et il ne tiendra qu'à vous bientôt de faire une belle figure dans la capitale de France, de marcher de pair avec les plus riches seigneurs, de voir le roi.

—De voir le roi ! s'écria Paul, qui écoutait ce dihyrambe du joaillier avec un enthousiasme toujours croissant. Vous croyez que je pourrais avoir l'honneur d'approcher le roi ?

—Oui, certainement, reprit Finlappi, et c'est moi-même qui vous en donnerai les moyens si vous voulez avoir quelque confiance en moi. Ne me remerciez pas ; en agissant ainsi, je ne fais que céder à mon propre penchant. Votre physionomie m'intéresse, et puis, je vous le dirai, j'aime les gens heureux, les gens qui sont nés sous une bonne étoile, et qui, dès leurs premiers pas dans la vie, se trouvent choyés et dorlotés par la fortune. Il y a du plaisir à s'occuper de ces gens-là ; car on sait que les services qu'on cherche à leur rendre fructifient comme le grain jeté sur une terre féconde. Quant à ces malheureux qui travaillent, qui s'épuisent pour amasser jour par jour, à la sueur de leur front, de quoi acheter une cabane et un coin de champ, ce sont des misérables dont la vue ne m'inspire qu'un profond mépris.

—Hélas ! se dit Paul, mon père a travaillé ainsi, et c'est pourtant un brave homme. Mais il n'osa faire cette réflexion à haute voix de peur de paraître, devant son nouvel ami, au-dessous de sa situation.

—Ainsi donc, ajouta Finlappi, si vous voulez vous en rapporter à moi, je me charge de placer votre bijou ; et justement je sais un très haut personnage qui donnerait plusieurs de ces châteaux pour un tel diamant. Vous partirez pour Paris ; je dois même y aller dans quelques jours, et je vous retrouverai là.

—Mais, pour partir, balbutia Paul...

—Ah ! j'entends ce que vous voulez dire. Vous arrivez de votre village de Mouthier, où l'on voit sans doute plus de cailloux que d'écus, et votre bourse est vraisemblablement trop peu garnie pour que vous puissiez... C'est bon, c'est bon, je vous avancerai moi-même l'argent nécessaire pour que vous puissiez vous rendre dignement à Paris ; et afin que vous ne croyiez pas que je songe à abuser de votre jeunesse et de votre confiance, vous garderez avec vous l'escarboucle, et vous me la remettrez là-bas en échange d'une belle pile d'argent.

A cette libérale proposition, Paul fut près de se jeter dans les bras du joaillier et de le serrer sur son cœur.

—Oh ! le généreux homme ! se disait-il, quelle énergie de caractère ! quel esprit lumineux et quelle grandeur d'âme ! Et notre bon curé qui me répétait si souvent que dans les villes il fallait se tenir sans cesse en garde contre les voleurs et les fripons.

Pour mon début, j'ai du bonheur, car voilà un individu qui me voit pour la première fois et qui me traite avec un dévouement sans égal.

—A quoi pensez-vous donc ? demanda Finlappi.

—Ah ! mon digne monsieur, répondit Paul, je pense que je ne puis assez remercier le sort qui m'a fait rencontrer un homme tel que vous, et je voudrais bien, avant de partir pour Paris, écrire à mes parents pour leur raconter tout mon bonheur.

—Attendez quelques jours. Quand vous aurez vu la capitale, quand vous aurez été présenté à la cour (car il faut que vous soyez présenté à la cour), quand vous jouirez enfin de la splendide fortune que vous tenez entre vos mains, vous réjouirez bien plus le cœur de vos parents en leur annonçant tant de merveilles.

—Vous avez raison, monsieur, reprit Paul, et je pourrai leur envoyer de Paris quelques beaux présents que je ne parviendrais peut-être pas à me procurer à Besançon.

—C'est parfaitement juste. Vous enverrez à madame votre mère des robes de velours, des dentelles à mesdemoiselles vos sœurs, des armes damasquinées et des chaînes d'or à vos frères.

Cette fois Paul regarda le joaillier avec défiance, pensant que ses paroles n'étaient qu'une amère moquerie ; mais le visage de Finlappi ne trahissait pas la moindre apparence d'ironie.

—Allons, se dit Paul, il parle sérieusement, et il est certain à présent que je suis immensément riche.

Tout en causant ainsi, le jeune homme et son conducteur étaient arrivés au milieu de la rue Battant, l'une des rues les plus populeuses et les plus bruyantes de Besançon.

—Voilà, dit Finlappi en montrant à son compagnon une large maison à pilastres noircis par le temps, voilà l'hôtel du Croissant, l'hôtel de tous les gens riches et de tous les gentilshommes du pays. Je vais moi-même vous y introduire, et demain, si vous voulez suivre mon conseil, je vous remettrai une somme d'argent avec laquelle vous pourrez voyager tout à votre aise.

Paul n'était plus en état de faire la moindre objection à tout ce que lui disait le joaillier. Il se sentait dominé, fasciné par le regard, par l'accent de voix de cet homme, et le regardait comme l'être le plus noble, le plus généreux qu'il fût possible de rencontrer à la surface de la terre. Le soir, quand il se trouva seul dans la chambre qu'on lui avait assignée à l'hôtel, après avoir fait un large souper, comme un homme qui n'a pas à se préoccuper d'un vulgaire calcul d'économie, il se mit à repasser dans son esprit tout ce qu'il venait d'entendre ; et à chaque parole qu'il se rappelait, il se sentait saisi d'un transport de joie inexprimable. Le joaillier, après l'avoir conduit dans sa chambre, n'avait demandé qu'à jeter un coup d'œil sur l'escarboucle, et il était resté stupéfait de sa splendeur.

—Vous me verrez demain, avait-il dit, et vous serez content de moi.

Le lendemain, en effet, de bonne heure, il entra dans la chambre de Paul, portant sous le bras un sac d'argent.

—Voici, dit-il, cinq cents écus que je vous donne à compte sur le marché que j'espère bientôt conclure avec vous. Vous pouvez partir ce soir même, et vous irez attendre rue Dauphine, hôtel du Faucon.

Paul lui serra la main avec l'expression d'une ardente reconnaissance. Il employa le reste de la

journée à échanger ses simples habits de paysan contre des vêtements plus distingués, et le soir même il était en route pour Paris.

(La suite à Jeudi prochain.)

MORALE.

LE CHEMIN DE LA FORTUNE,

ou

LA SCIENCE

du

BONHOMME RICHARD.

BÉNÉVOLE LECTEUR !

J'ai ouï dire que rien ne fait autant de plaisir à un auteur que de voir ses ouvrages respectueusement cités par d'autres écrivains. Jugez donc combien je dus être content d'une aventure que je vais vous rapporter.

Passant dernièrement à cheval dans un endroit où il y avait beaucoup de monde rassemblé pour une vente publique, je m'arrêtai. Il n'était pas encore l'heure de faire la vente, et en attendant qu'on commençât, la compagnie causait sur la dureté des temps. Quelqu'un s'adressant à un homme à cheveux blancs, simplement et proprement mis, lui-dit : " Et vous, père Abraham, que pensez-vous de ce temps-ci ? Ne croyez-vous pas que le fardeau des impôts ruinerait entièrement le pays ? Car comment ferons-nous pour les payer ? Que nous conseillez-vous ? "

Le père Abraham se leva et répondit : " Si vous voulez savoir mafaçon de penser, je vais vous le dire brièvement ; car un mot suffit à qui sait entendre, comme dit le bonhomme Richard. " Tout le monde se réunit pour engager le père Abraham à parler, et l'assemblée ayant formé un cercle autour de lui, il tint le discours suivant :

" Mes amis, il est certain que les impôts sont très-lourds. Si nous n'avions à payer que ceux que le gouvernement met sur nous, nous pourrions les trouver moins considérables ; mais nous en avons beaucoup d'autres qui sont bien plus onéreux pour quelques uns d'entre nous. L'impôt de notre paresse nous coûte le double de la taxe du gouvernement ; notre orgueil le triple, et notre folie le quadruple. Ces impôts sont tels qu'il n'est pas possible aux commissaires d'y faire la moindre diminution. Cependant si nous voulons suivre au bon conseil, il y a encore quelque espoir pour nous. Dieu aide ceux qui s'aident eux-mêmes, comme dit le bonhomme Richard.

" S'il existait un gouvernement qui obligeât les sujets à donner la dixième partie de leur temps pour son service, on le trouverait assurément très dur ; mais la plupart d'entre nous sont taxés par leur paresse d'une manière beaucoup plus forte. La paresse occasionne des incommodités et raccourcit nécessairement la vie. La paresse, semblable à la rouille, use bien plus promptement que le travail ; mais la clef dont on se sert est toujours claire, comme dit encore le bonhomme Richard. Si vous aimez la vie, ne prodiguez pas le temps ; car, comme dit encore le bonhomme Richard, c'est l'étoffe dont la vie est faite. Nous donnons au sommeil

bien plus de temps qu'il ne faut, oubliant que le renard qui dort n'attrape point de poules, et que nous aurons assez le temps de dormir dans la tombe, comme dit le bonhomme Richard.

“ Si le temps est la plus précieuse de toutes les choses, prodiguer le temps doit être, comme dit le bonhomme Richard, la plus grande des prodigalités ; puisque, comme il nous l'apprend ailleurs, le temps perdu ne se retrouve jamais, et que ce que nous appelons *assez de temps* se trouve toujours fort peu de temps. Agissons donc pendant que nous le pouvons, et agissons à propos. Avec de l'assiduité, nous ferons beaucoup plus avec moins de peine. La paresse rend tout difficile, et le travail tout aisé. Celui qui se lève tard a besoin d'agir toute la journée, et peut à peine avoir fini ses affaires le soir. D'ailleurs, la paresse va si lentement que la pauvreté l'a bientôt attrapée. Conduisez vos affaires et ne vous laissez jamais conduire par elles. Un homme qui se couche de bonne heure et se lève matin, dit le bonhomme Richard, devient bien portant, riche et sage.

“ Que signifient donc les désirs, les espérances de temps plus heureux ? Nous pouvons rendre le temps meilleur si nous savons agir. L'activité n'a pas besoin de former des vœux ; celui qui vit d'espérance mourra de faim. Il n'y a point de profit sans peine. Je dois me servir de mes mains, puisque je n'ai point de terre ; ou si j'en ai, elle est fortement impécée. Le bonhomme Richard dit que celui qui a un métier a un fonds de terre, et que celui qui a une profession a un emploi utile et honorable. Mais il faut alors qu'on fasse valoir son métier et qu'on suive sa profession, sans quoi ni le fonds de terre ni l'emploi ne nous aideront à payer les taxes.

“ Si nous sommes laborieux, nous ne mourrons jamais de faim. La faim regarde la porte de l'homme qui travaille, mais elle n'ose pas y entrer. Les commissaires et les huissiers la respectent également ; car l'activité paie les dettes et le désespoir les augmente. Vous n'avez besoin ni de trouver un trésor, ni d'hériter d'un riche parent ; le travail est le père du bonheur, et Dieu donne tout à ceux qui s'occupent.

“ Tandis que les fainéants dorment, labourez profondément votre champ ; vous recueillerez du blé et pour votre consommation et pour vendre. Labourez aujourd'hui, car vous ne savez pas combien vous pourrez en être empêché demain. C'est ce qui a fait dire au bonhomme Richard : Un aujourd'hui vaut mieux que deux demain ; et ensuite : Ne remettez jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

“ Si vous étiez domestique, ne seriez-vous pas honteux qu'un bon maître vous trouvât les bras croisés ? Eh bien ! puisque vous êtes votre propre maître, rougissez lorsque vous vous surprenez vous-même dans l'oisiveté, tandis que vous avez tant à faire pour vous-même, pour votre famille, pour votre patrie. Ne mettez point de gants pour prendre vos outils. Souvenez-vous que le bonhomme Richard dit : Qu'un chat ganté n'attrape point de souris. Il est vrai qu'il y a beaucoup à faire, et peut-être manquez-vous de force. Mais ayez de la persévérance, et vous en verrez les bons effets. L'eau qui tombe constamment goutte à goutte finit par user la pierre. Avec de la patience, une souris coupe un câble, et de petits coups répétés abattent de grands chênes.

“ Il me semble entendre quelqu'un d'entre vous me dire : Ne faut-il donc pas se permettre quelques instants de loisir ? Mon ami, je veux vous apprendre ce que dit le bonhomme Richard. Si vous voulez avoir du repos, employez bien votre temps ; et puisque vous n'êtes pas sûr d'une minute, gardez-vous de perdre une heure. Le loisir est un temps qu'on peut employer à quelque chose d'utile. L'homme laborieux se procure ce loisir, mais le paresseux ne l'obtient jamais ; car une vie tranquille et une vie oisive sont deux choses fort différentes. Bien des gens voudraient vivre sans travailler et par leur esprit seulement ; mais ils n'ont pas assez de fonds pour cela. Le travail, au contraire, mène toujours à sa suite la satisfaction, l'abondance et le respect, et les plaisirs courent après ceux qui les fuient. La fileuse vigilante ne manque jamais de chemise. Depuis que j'ai des brebis et une vache, chacun me souhaite le bonjour.

“ Mais indépendamment de notre industrie, il faut que nous ayons de la constance, de la résolution, des soins ; que nous voyons nos affaires avec nos propres yeux et que nous ne nous en rapportions pas trop aux autres. Le bonhomme Richard dit : Je n'ai jamais vu un arbre qu'on transplante souvent, ni une famille qui déménage plusieurs fois dans l'année, prospérer autant que ceux qui ne changent point de place. Trois déménagements, dit-il encore, sont le même tort qu'un incendie. Conservez votre boutique, et votre boutique vous conservera. Si vous voulez que vos affaires se fassent, allez-y vous-même ; si vous ne voulez pas quelles soient faites, envoyez-y. Celui qui veut prospérer par la charrue doit la conduire lui-même. L'œil du maître fait plus que ses deux mains. Le défaut de soin fait plus de tort que le défaut de savoir. Ne pas surveiller vos ouvriers, c'est laisser votre bourse à leur discrétion. Le ~~grand~~ *grand* confiance dans les autres est la ruine de bien des gens ; car dans les affaires de ce monde, ce n'est pas par la foi qu'on se sauve, mais c'est en n'en ayant pas.

“ Les soins qu'on prend par soi-même sont toujours utiles. Si vous voulez avoir un serviteur fidèle et que vous aimiez, servez-vous vous-même. Une petite négligence peut occasionner un grand mal, dit le bonhomme Richard. Faute d'un clou, le fer du cheval se perd ; faute d'un fer, on perd le cheval ; et faute d'un cheval, le cavalier est lui-même perdu, parce que son ennemi l'atteint et le tue. Tout cela ne vient que d'avoir négligé un clou de fer à cheval.

“ Mes amis, en voilà assez sur le travail et sur l'attention que chacun doit donner à ses affaires ; mais à cela il faut ajouter la tempérance, si nous voulons être plus sûrs du succès de notre travail.

“ Un homme qui ne sait pas épargner à mesure qu'il gagne mourra sans laisser un sou, après avoir eutoute sa vie le nez collé sur son ouvrage. Une cuisine grasse rend un testament maigre, dit le bonhomme Richard. Depuis que pour faire les honneurs d'une table à thé les femmes ont négligé de filer et de tricoter, et que pour boire du punch les hommes ont quitté la hache et le marteau, bien des fortunes se dissipent en même temps qu'on les gagne. Si vous voulez être riche, songez à ménager ce que vous acquérez. L'Amérique n'a pas enrichi les Espagnols, parce que leurs dépenses sont plus considérables que leurs revenus.

“ Renoncez donc à vos folles dispendieuses et vous aurez bien moins à vous plaindre de la dureté

des temps, du poids des impôts, et de la difficulté d'entretenir vos maisons ; car les femmes, le vin, le jeu et la mauvaise foi font qu'on trouve sa fortune petite et ses besoins très-grands. Il en coûte aussi cher pour maintenir un vice que pour élever deux enfants. Vous vous imaginez peut-être qu'un peu de thé, un peu de punch, de temps en temps, une table un peu mieux servie, des habits plus beaux, et quelque petite partie ne peuvent être de grande conséquence. Mais, souvenez-vous que beaucoup de petites choses font une masse considérable. Prenez garde aux menues dépenses. Une petite voie d'eau fait périr un grand navire, dit le bonhomme Richard. Le goût des friandises conduit à la mendicité. Les fous donnent des repas et les sages les mangent.

“ Vous êtes ici tous rassemblés pour une vente de meubles élégants et de bagatelles fort chères. Vous appelez cela des biens ; mais si vous n'y prenez garde, il en résultera du mal pour quelqu'un de vous. Vous comptez que tout cela sera vendu bon marché. Peut-être le sera-t-il, en effet, pour beaucoup moins qu'il ne coûte ; mais si vous n'en avez pas besoin, cela sera toujours trop cher pour vous. Rappelez-vous les maximes du bonhomme Richard : Si vous achetez, ce qui vous est nécessaire. Avant de profiter d'un bon marché, réfléchissez un moment. Le bonhomme Richard pense sans doute que le bon marché n'est qu'illusoire, et qu'en vous gênant dans vos affaires, il vous fait plus de mal que de bien.

“ Voici encore deux dictons du bonhomme : Beaucoup de gens ont été ruinés pour avoir fait de bons marchés. C'est une folie d'employer son argent à acheter un repentir. Cependant cette folie se fait tous les jours dans les ventes, faute de se souvenir de l'Almanach du bonhomme Richard. Pour le plaisir de porter de beaux habits, dit-il, beaucoup de gens vont le ventre vide et laissent leur famille manquer de pain. Les étoffes de soie, le satin, le velours, l'écarlate éteignent le feu de la cuisine. Loin d'être nécessaires, ces étoffes peuvent être à peine regardées comme des choses commodes ; mais parce qu'elles paraissent jolies, combien de gens sont tentés de les avoir !

“ Par ces extravagances et d'autres pareilles, les gens du bon ton sont gênés, se ruinent et sont ensuite forcés d'emprunter de ceux qu'ils avaient méprisés, mais qui par leur travail et leur sobriété ont su se maintenir dans leur état. C'est ce qui prouve, comme l'observe le bonhomme Richard, qu'un laboureur sur ses pieds est plus grand qu'un gentilhomme à genoux.

“ Peut-être que ceux qui sont ruinés avaient hérité d'une fortune honnête, mais sans savoir par quels moyens elle avait été acquise, et ils pensaient que puisqu'il était jour, il ne ferait jamais nuit. Mais, dit le bonhomme Richard, à force de prendre à la huche sans y rien mettre, on en trouve bientôt le fond, et quand le puits est sec on connaît tout le prix de l'eau. Mais c'est ce qu'on aurait su d'abord si l'on avait consulté le bonhomme. Voulez-vous apprendre ce que vaut l'argent ? Essayez-en emprunter. Celui qui va faire un emprunt, va chercher une mortification, dit le bonhomme Richard ; et certes, autant en fait celui qui, après avoir prêté à certaines gens, redemande son dû.

“ Les avis du bonhomme Richard vont plus loin. L'orgueil de se parer, dit-il, est une malé-

diction. Quand vous en êtes atteint, consultez votre bourse avant de consulter votre fantaisie : l'orgueil est un mendiant qui crie aussi haut que le besoin, et est bien plus insatiable. Quand vous avez acheté une jolie tasse, il faut que vous en achetiez encore dix autres afin d'être assorti. Mais, dit le bonhomme Richard, il est plus aisé de réprimer la première fantaisie que de satisfaire toutes celles qui la suivent. Il est aussi fou au pauvre de vouloir singer le riche qu'il l'est à la grenouille de s'enfler pour devenir l'égal d'un bœuf. Les grands vaisseaux peuvent se hasarder en pleine mer ; mais les petits bateaux doivent se tenir près du rivage.

“ Les folies de l'orgueil sont bientôt punies ; car, comme le dit le bonhomme Richard, l'orgueil quiône de vanité, soupe de mépris. Il dit encore : L'orgueil déjeune avec l'abondance,ône avec la pauvreté et soupe avec la honte. Mais, après tout, à quoi sert cette vanité de paraître pour laquelle on se donne tant de peine et l'on s'expose à de si grands dangers ? Elle ne peut ni nous conserver la santé ni adoucir nos souffrances, et sans augmenter notre mérite elle nous rend l'objet de l'envie et accélère notre ruine.

“ Mais quelle folie n'y a-t-il pas à s'endetter pour des superfluités ? Dans la vente qu'on va faire ici, l'on nous offre six mois de crédit, et peut-être cela n-t-il engagé quelques-uns de nous à s'y trouver, parce que n'ayant point d'argent comptant, ils espèrent de satisfaire leur fantaisie sans rien déboursier. Mais, hélas ! songez bien à ce que vous faites quand vous vous endettez. Vous donnez à un autre des droits sur votre liberté. Si vous ne pouvez pas payer au terme fixé, vous rougirez de voir votre créancier ; vous ne lui parlerez qu'avec crainte ; vous vous abaissez à vous excuser auprès de lui d'une manière rampante ; peu à peu vous perdrez votre franchise, et vous vous déshonorerez par de misérables menteries. Le bonhomme Richard observe que la première faute est de s'endetter, et la seconde de mentir. Les dettes portent le mensonge sur le dos, dit-il ailleurs.

“ Un sujet anglais né libre, ne devrait jamais rougir de parler à qui que ce puisse être. Mais la pauvreté ôte à l'homme toute espèce de courage et de vertu. Il est difficile qu'un sac vide puisse se tenir debout.

(A Continuer.)

EDUCATION.

Nos lecteurs apprendront sans doute, avec beaucoup de plaisir, que par des arrangements pris avec l'Association des Instituteurs du District de Québec, nous pourrions donner un article sur l'Éducation dans chaque numéro du journal. Nous prions en conséquence nos abonnés de la campagne, de vouloir bien faire part de ceci à MM. les Instituteurs de leurs localités.

Nous ne dirons rien de l'importance ni de la nécessité d'un journal consacré à l'éducation, nous ne serions que répéter ce qui a été écrit depuis plusieurs années par tous les amis de la cause et surtout par Mr. le Surintendant lui-même dans ses rapports. Espérons que le public nous saura gré d'une telle détermination, et que nos faibles efforts contri-

bueront à combler plus tard, par une publication plus spéciale et plus étendue, une lacune, dont personne assurément ne contestera la réalité.

ARTICLE PREMIER.

DE LA DIGNITÉ DES FONCTIONS DE L'INSTITUTEUR.

La première pensée qui nous frappe, en considérant la carrière qui s'avance devant l'instituteur est celle de la dignité des fonctions dont il doit être revêtu. J'éprouve un vrai plaisir à m'entretenir de ce sujet. J'aime à reconnaître la noblesse de ce titre d'*instituteur*, que la frivole opinion du monde ne saurait apprécier, que ne décorent par les avantages extérieurs, mais qui a droit à être honoré par les bons esprit et les gens de bien. Oui, ce titre est d'autant plus honorable qu'il est porté d'une manière plus conforme aux devoirs qu'il impose. Elevons nos regards vers le but de cette vocation ! ce n'est pas une simple profession que l'instituteur est appelé à exercer ; c'est une mission toute spéciale qu'il a à remplir, c'est un ministère moral dont il va être revêtu ; c'est une fonction sociale qui va lui être confiée.

L'instituteur, dirigeant une école publique, est lui-même à ce titre, un véritable officier public ; les lois de l'état ont reconnu l'importance, la nécessité de cette fonction, elles l'ont fondée, réglée, protégée, elles en ont fait l'objet d'une juste sollicitude. L'instituteur reçoit de l'autorité publique le caractère dont il est investi ; il se range dans la classe de ces dépositaires, qui se présentent à la confiance générale avec les garanties qu'un tel aveu doit exprimer. Il reçoit un dépôt précieux qui est remis en ses mains par un grand nombre de familles. L'instituteur exerce encore une autorité réelle, légitime, dans l'enceinte de son établissement ; il y est revêtu d'une sorte de magistrature dont l'influence s'étend même au dehors. Ses fonctions sont comme un reflet, une émanation de cette haute dignité, confiée au père de famille par la Providence par la nature et par les lois.—Son ministère quoique purement civil, s'associe lui-même au ministère religieux, le seconde : car l'instituteur prépare ou plutôt commence l'éducation religieuse de l'enfance ; l'école est comme le portique du temple, et l'instituteur l'auxiliaire du prêtre.

Comment peut-on mieux évaluer la dignité réelle d'une fonction, si ce n'est par le mérite des services qu'on en retire ? L'homme n'est placé sur la terre par la providence, que pour rendre son existence féconde, contribuer pour sa part au bien être ; telle est la vocation commune : heureux celui qui a une part plus large dans cette puissance d'être utile. Pour l'instituteur, je le dis ici avec une conviction profonde : un légitime orgueil lui est permis, en considérant le but de sa mission et les fruits qu'elle doit produire.

Si nous considérons d'abord la nature même de ses fonctions, quels sont les intérêts auxquels ils sont consacrés ! Ne sont-ce pas l'intérêt des mœurs, l'intérêt de l'instruction, c'est-à-dire, précisément les intérêts les plus précieux, puisqu'ils se lient à tout ce qu'il y a de plus éminent dans l'humanité ! En quoi peut-on plus contribuer au bonheur des hommes, si ce n'est en les aidant à entrer en possession des facultés qu'il ont reçues pour l'obtenir ?

L'instituteur pourvoit aux premiers besoins de l'esprit et du cœur, aux besoins de la plus indispensable nécessité pour la créature intelligente et sensible ; il est auprès de ses frères, le messager de la raison et de la vertu.

Si nous considérons la durée des services de l'instituteur, leurs effets se prolongent d'autant plus qu'ils s'appliquent au début de la vie ; il lui a été donné de jeter les premières semences sur un sol vierge encore ; de poser les premiers fondements de l'édifice ; il reçoit la jeune enfance au sortir du berceau, toute rayonnante d'innocence et de candeur pour l'introduire dans les sentiers de la science et du bien. Avec ces dons elle acquerra successivement tous les autres.

Si nous considérons l'étendue de ses services, nous voyons qu'ils s'appliquent déjà immédiatement à une nombreuse famille d'élèves. Les générations se succèdent autour de lui pour recueillir ses leçons ; plusieurs milliers de sujets viendront peut-être tour à tour le reconnaître pour leur guide. Son influence s'étendra aussi d'une manière efficace, quoiqu'indirecte, sur les familles mêmes de ces enfants.

Quel présent l'instituteur ne fait-il pas à une famille en lui rendant un enfant instruit et bon, capable de se perfectionner de jour en jour ! Souvent la famille elle-même, à son tour, s'améliore par son exemple. L'influence d'un bon instituteur s'étendra à la longue de proche en proche dans le lieu qu'il habitera, sur la société toute entière. Les bonnes mœurs, l'industrie, le bien être général, la paix, l'ordre public, sont les fruits lents, mais certains, de la bonne direction donnée à la première éducation de l'enfance, à l'éducation générale. Oui, la société elle-même, attend de l'instituteur, ces éléments salutaires de la prospérité, ces garanties de son avenir.—Concevons donc maintenant tout ce que cette mission a de sacré, car elle a pour unique but de concourir aux progrès de la civilisation elle-même.

Plus que jamais aujourd'hui ces hautes conséquences se font sentir. L'amélioration de la condition des classes laborieuses est un des plus grands intérêts de la société : elle importe à l'affermissement, au développement de nos institutions ; elle seule peut leur faire porter tous leurs fruits ; et cette amélioration repose essentiellement sur l'amélioration des mœurs et les progrès d'une solide instruction. Les nations qui aspirent à la liberté ne peuvent en être capables qu'en s'en rendant dignes, et elles ne peuvent s'en rendre dignes que par les vertus et les lumières.

Si nous considérons enfin quels sont ceux qui recueillent les services de l'instituteur, en est-il d'autres le moi, qui soient plus dignes de les recevoir, en est-il qui inspirent un intérêt plus tendre que ces êtres aimables auxquels il a le bonheur de donner ses soins ? Ils sont encore si faibles ! tant de périls les environnent ! et ici je me plais à l'accompagner au sein des conditions laborieuses, dans les classes les moins fortunées, je sens avec lui redoubler mon intérêt et mon zèle. Ces jeunes élèves sont destinés à une vie de privations et de fatigues ; il leur faut une provision abondante de force et de patience ; plus leur carrière sera pénible plus il nous sera doux de voler à leur secours pour les aider à les fournir.—Heureux l'instituteur qui, en les rendant capables, les prépare à faire plus et mieux, et qui, en les rendant vertueux, les arme de la véritable énergie du caractère.

Ils auront peu de temps à donner aux exercices d'une éducation libérale ; il importe donc plus encore de mettre à profit des moments trop rapides. Ils ont été négligés peut-être : ils ne sont point guidés par les conseils, soutenus par les exemples. L'assistance de l'instituteur leur devient donc encore plus nécessaire. Ils sont pauvres, dénués peut-être ! Ah ! voici, instituteurs, votre plus beau privilège, votre triomphe ; voici toute la grandeur de votre mission. Jouissez ! devant vous s'ouvre une carrière de belles actions. Ils sont pauvres ! Eh ? bien, ils vous en seront plus chers. — Ils sont pauvres, vous réparez envers eux autant qu'il est en vous, les rigueurs de la fortune ; vous leur procurerez les moyens de s'en affranchir.

Ils sont pauvres ! Vous les consolerez, vous les armerez du courage contre l'infortune, de capacité pour se procurer des ressources. Est-il une bienfaisance plus vraie, plus féconde ? Jouissez ! vous pouvez servir de père à ceux qui n'en ont plus, devenir l'appui de la veuve, le guide de l'orphelin, sécher de prévenir bien des larmes.

S'il fallait évaluer le mérite des services en examinant ce qu'ils coûtent à celui qui vient les rendre, une légitime fierté serait permise à l'instituteur ; et dans l'étendue même du dévouement qui lui est demandé je trouverais encore une nouvelle circonstance qui l'honore. Que lui demande-t-on en effet ? Rien moins que son existence toute entière.

Il ne s'appartient plus ; il est sans réserve aux autres ; il n'est pas un instant de sa vie, qui ne puisse être, qui ne doive leur être entièrement consacré : ce n'est pas seulement son temps, c'est sa liberté, c'est l'emploi combiné de toutes ses facultés dont il lui faut faire le sacrifice. Il aura besoin d'une patience inaltérable. Entouré d'enfants ignorants, encore indisciplinés peut-être, il sera forcé de descendre jusqu'à eux, de se faire en quelque sorte enfant avec eux et pour eux. Il rencontrera des obstacles et des difficultés continuelles dont il devra triompher par une calme persévérance ; obstacles que les parents eux-mêmes lui susciteront peut-être quelquefois, par leurs préjugés, leurs vicieuses habitudes, leurs grossièretés. Il éprouvera des contrariétés, des dégoûts et peut-être qu'en luttant contre tant de difficultés, il ne trouvera près de lui, ni un appui ni un guide ; il devra puiser toutes ses ressources en lui-même, il devra réunir à une instruction solide, ce talent d'enseigner qui est beaucoup plus rare, et qui s'acquiert plus difficilement, à un caractère sage, ferme, indulgent, à une vie sans reproche, l'ascendant qui agit sur le caractère des autres hommes, l'art de les diriger, de les maîtriser, de former les mœurs, de pénétrer jusqu'au fond des âmes.

Il est enfin arrivé le jour que nous appelions de tous nos vœux ; le sort de l'instituteur est assuré, amélioré, la sollicitude du législateur, celle du gouvernement, pourvoient à sa situation et lui assurent un meilleur avenir. Les honoraires qu'elle lui a garantis sont certainement très modiques, mais suffisants néanmoins pour le mettre à l'abri de la misère. Le dirai-je ? qui, et les hommes de bien qui ne lisent comprennent ma pensée ; si les avantages dont il est appelé à l'utilité à ses services, la dignité réelle, de ses fonctions en est encore relevée : moins elles sont rétribuées, plus elles supposent de désintéressement de la part de celui qui sait bien les remplir. Est-ce donc par le taux des honoraires que s'estime le mérite des services rendus aux hommes ? Les

services rendus sont d'autant plus honorables qu'ils sont plus désintéressés. La société doit s'en acquitter surtout par l'estime envers lui, et c'est une monnaie dont il doit sentir tout le prix.

Au nom de la société, je m'acquitte aujourd'hui de cette dette, et je l'acquitte avec joie.

Mais quel témoignage plus certain pourrait-il recevoir de l'estime général, que celui qu'il trouve dans la confiance qu'on lui accorde ? car la confiance ne peut s'attacher à la personne, qu'en se fondant sur l'estime. On dépose entre les mains de l'instituteur les objets des affections les plus tendres et les plus vives ; on l'associe à tout ce que la sollicitude d'un père et d'une mère peut avoir de plus chers intérêts, on s'en remet à lui pour conserver et préparer le bonheur et l'avenir des familles ; on lui accorde un pouvoir presque sans bornes, on se repose sur lui sans autre garantie que celle de son caractère et de sa conduite. Quelque jour, nous nous plairons à l'espérer, ces jeunes enfants qui auront été les objets de ses soins, viendront, à leur tour, à ce sentiment en joindre un autre, qui ne lui sera pas moins honorable, celui de la reconnaissance.

Après avoir été introduit par lui à la lumière de la raison, après avoir été nourris des premières leçons de la sagesse, ses élèves, un jour, sentiront d'autant mieux ce dont ils lui sont redevables, qu'ils auront reçu de lui une meilleure instruction. Ils le sentiront mieux chaque jour encore après avoir quitté l'école, en appliquant cette instruction, et reconnaissant l'expérience combien elle leur est utile.

Les voilà entrés dans le monde ; ils s'établissent ils le rencontrent, ils viennent le voir, ils le revoient avec joie ; ils s'empressent autour de lui ; ils retrouvent en lui un ami, un guide ; ils recourent encore à ses conseils. Le nombre de ceux qui contractent envers lui cette obligation s'accroît d'année en année ; de toute part il reçoit ce tribut volontaire d'affection, et quand il sera prêt du terme de sa carrière, quand il aura vieilli dans ses pénibles travaux il se verra entouré de plusieurs générations de personnes auxquelles il aura fait du bien. Oh ! quelle est belle cette prérogative de mériter et d'obtenir la gratitude de ceux auxquels on a fait tant de bien.

LE B. DE G.

AGRICULTURE.

L'engrais est de la plus grande importance pour la culture profitable d'une ferme ; dans le fait, nulle terre ne peut être cultivée longtemps avec avantage, à moins qu'on y applique assez d'engrais pour suppléer aux ingrédients que les récoltes enlèvent au sol. Il n'est peut-être pas au pouvoir de tout cultivateur d'employer assez de fumier de basse-cour pour entretenir sa terre en bon état, mais il y a un moyen d'augmenter de beaucoup le fumier de paille, et c'est de le mêler avec d'autres substances, telles que la tourbe de marais ou la mousse, les cures des égouts, et toute terre de rebut. La mousse doit être exposée à l'air pendant quelque temps, avant d'être mêlée au fumier, et lorsqu'elle y a été mêlée, il faut laisser fermenter le tout, quelque temps avant de l'appliquer. En tournant le tas mêlé, une fois ou deux, on améliore beaucoup l'engrais. La mousse se

mêle mieux au fumier d'étable que la terre glaise, et est plutôt prête à être employée. La mousse, l'argile et la chaux, sans fumier, feront un bon engrais de surface, en mêlant bien et tournant le tas plusieurs fois. Cet engrais ne doit pas être appliqué au sol avant que toutes les substances ne se soient mêlées et incorporées l'une dans l'autre. C'est un bon plan que de couvrir la basse-cour de mousse si l'on peut s'en procurer, après que le fumier en a été enlevé, le printemps. L'exposition au soleil et à l'air, et aux pieds des animaux qui la foulent, l'améliore beaucoup, en la rendant plus apte à se mêler avec le fumier ou la terre glaise, et on l'améliorera encore davantage, si lorsqu'elle est dans cet état, on y mêle de la chaux. On peut se procurer en Canada de la mousse en abondance, mais nous sommes fâché de dire qu'on en fait peu d'usage comme engrais, quoiqu'entre les substances que nous pouvons nous procurer à peu de frais, il n'y en ait pas une qui puisse être employée plus avantageusement pour l'amélioration du sol, particulièrement de celui dans lequel le sable ou l'argile prédomine. La mousse mêlée avec l'une ou l'autre de ces substances a un très bon effet. Elle ameublisse l'argile dure et pesante, et augmente la fertilité d'une terre sablonneuse. L'engrais artificiel, dans un état convenable de préparation, est un de ceux qui conviennent le mieux aux prairies et aux pâturages; mais sa plus ou moins grande valeur, comme engrais de surface, dépendra, comme de raison, des substances dont il sera composé et de la manière dont il aura été préparé. Nous croyons qu'en Canada, le meilleur moyen de préserver l'engrais liquide, durant l'hiver, c'est de mettre sous les animaux une abondante litière de paille, ou de les tenir séparément dans des boîtes, où le fumier pourra rester pendant des semaines sous la litière, pourvu qu'on y ajoute journellement de nouvelle paille. Ce plan est très convenable en Canada pour la préservation de l'engrais liquide. Des étables chaudes, et une boîte séparée pour tout animal de trois ans et au-dessus, dédommageraient indubitablement le fermier du surcroît de dépense. Un animal se trouvera mieux et profitera plus libre dans une place séparée, que s'il était attaché et astreint à une seule et même position.

(Journal d'Agriculture.)

CHEVAUX CANADIENS.—Nous revenons à ce sujet, qui est d'une si grande importance pour les cultivateurs canadiens. Nous voyons presque tous les jours des citoyens des États-Unis, qui viennent ici pour acheter des chevaux, à un prix raisonnable. Les cultivateurs augmenteraient considérablement la valeur du produit de leurs terres, s'ils élevaient de bons chevaux canadiens de pur sang, ou sans mélange d'autres races. Il n'en coûterait pas plus pour nourrir un jeune cheval jusqu'à l'âge de trois ans, que pour nourrir un jeune bœuf jusqu'à l'âge de quatre ans, et la différence de valeur pour la vente serait peut-être de deux à six fois autant en faveur de cheval. Nous ne recommanderions pas d'entretenir un grand nombre de chevaux, s'ils n'étaient pas nécessaires aux travaux de la ferme; mais comme il a été établi un marché pour la vente des bons chevaux à l'étranger, nous nous efforcerions d'en élever pour ce marché, qui sera profitable. On doit être d'autant plus encouragé à le faire, qu'il est probable que le marché sera perma-

nent, et que la demande ne paraît être limitée que par le nombre. Le profit à tirer de l'entretien des chevaux sera plus ou moins grand, selon que les animaux élevés vaudront plus ou moins. Il pourra en coûter autant pour élever un cheval qui ne vaudra pas plus de quarante piastres, que pour en élever un qui en vaudra quatre-vingt ou cent vingt: Il importe donc beaucoup d'élever de bons animaux, puisqu'il n'y a que ceux-là qui apportent du profit à l'éleveur. Ce ne sont pas les chevaux de très haut prix qui seront les plus convenables et les plus recherchés par les Américains, mais les chevaux vigoureux et propres aux travaux des champs, ou aux travaux publics, dans leurs villes et leurs villages. Les chevaux qui se vendraient de soixante à cent vingt ou cent cinquante piastres seront toujours en demande et trouveront facilement des acheteurs, et ces prix paieront amplement les éleveurs. Nous recommandons ce sujet à l'attention des cultivateurs, de ceux particulièrement qui résident loin des villes. Si le marché manquait, à une époque future, il serait facile de discontinuer d'élever des chevaux, et de donner son attention à d'autres produits. Nous ne conseillons à aucun cultivateur d'entreprendre le commerce sur une grande échelle; mais ceux qui le peuvent pourraient élever annuellement quelques chevaux, dont la vente augmenterait de beaucoup la valeur du produit de la ferme.

(Idem.)

L'ORDRE SOCIAL.

"C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde."

QUÉBEC, JEUDI, 28 MARS, 1850.

PROSPECTUS.

Depuis un an, des hommes mus par le génie du mal ont entrepris dans notre Canada, une guerre impie et sacrilège contre la Religion, la Morale et les principes immuables sur lesquels repose la société. On les voit chaque jour faire de coupables efforts pour égarer l'esprit des classes laborieuses, pour exciter la haine des pauvres contre les riches, pour détruire tout vestige de religion et de morale et renverser l'ordre social. Pour parvenir à leur but criminel, ils subventionnent des journaux qui vomissent chaque jour dans leurs feuilles empoisonnées, le mensonge, la calomnie, l'injure contre tout ce qu'il y a de respectable et de vénéré. Ces journaux, ils les répandent partout, ils en inondent les villes et les campagnes.

"Ils parlent de liberté; et nous trouvons au fond de leurs doctrines un joug insupportable qui révolte et flétrit les plus nobles instincts de l'humanité. Ils parlent d'égalité; mais ils ne vous disent pas que leurs systèmes insensés conduiraient à l'égalité devant la misère en faisant appel aux plus mauvaises passions, à l'envie, à la jalousie, à la haine de toute supériorité! Ils parlent de fraternité; et ils ne cessent de travailler à exciter les pauvres contre les riches, les ouvriers contre ceux qui les emploient,

ceux qui ne possèdent rien contre ceux qui possèdent quelque chose."

En face de la propagande que ces hommes font avec une constance et une énergie diaboliques, les gens de bien, les amis de l'ordre, les défenseurs de la société, garderont-ils un lâche et coupable silence ? Laisseront-ils le génie du mal faire de notre patrie une terre de désolation et de ruines ?.... Non ; nous ne le croyons pas. Les hommes honnêtes ont vu dans l'élection qui vient de se terminer, une preuve évidente de l'esprit et des sentiments qui animent ceux qui ont essayé de répandre parmi les classes pauvres de notre population, des doctrines subversives de toute morale, de tout gouvernement, de toute société. A la vue des dangers qui les menacent, les amis de l'ordre ont dû comprendre qu'il fallait opposer la propagande du bien à celle du mal ; un antidote puissant au poison ; et employer pour y parvenir les moyens dont se servent les ennemis de la société.

Plusieurs personnes ont suggéré l'idée de fonder un journal hebdomadaire qui, par la modicité du prix d'abonnement, serait à la portée de toutes les fortunes. Ce journal religieux, politique et littéraire serait consacré à la défense des vrais intérêts du peuple, de la religion et de la société. Mais, on comprend qu'un tel journal fondé, non dans des vues de spéculation ou d'intérêt privé, nécessite la co-opération de tous les gens de bien, exige l'aide de tous les amis des bons principes.

Nous suggérons donc comme moyen d'atteindre le but désirable que nous proposons, de former une association dans laquelle seront reçus tous ceux qui donneront une certaine somme limitée. Cette association sera composée d'actionnaires ; et pour mettre toutes les classes de la société en état de pouvoir contribuer à l'œuvre projetée, chaque part sera de **DIX CHELINS** chaque, payable en quatre termes par année. La réunion de tous ces dons individuels formerait le capital nécessaire pour l'établissement et l'existence du journal. L'Association n'aura aucun frais de rédaction à payer, le journal devant être sous la direction de quelques jeunes Messieurs de cette ville comme collaborateurs et de M. JACQUES CRÉMAZIE, avocat, comme Rédacteur-en-Chef, qui tous, s'engagent à donner gratuitement, leurs soins et leur travail à ce journal dont le premier but est de disséminer parmi le peuple, les connaissances morales et utiles et à le prémunir contre les doctrines démoralisatrices et subversives de toute société. Le nombre des actions requises est de 600. Aussitôt ce nombre rempli, une assemblée générale des actionnaires sera convoquée pour organiser l'association sur des bases solides et permanentes.

Quel est l'homme, quel est le Canadien-français qui conservant encore quelque amour pour les institutions de son pays, refusera de contribuer à une œuvre aussi éminemment sainte, aussi éminemment patriotique ?

Nous aussi, nous disons à nos compatriotes :

« Venez à nous vous tous qui aimez sincèrement, d'un amour efficace, la RELIGION, la PROPRIÉTÉ, la FAMILLE, ces trois lois éternelles de la civilisation, ces trois pensées identiques de Dieu. Venez à nous, vous, Chefs de famille ; vous, savants ; vous, hommes de professions ; vous, ouvriers, propriétaires qui comprenez vos devoirs. Venez à nous, vous, fonctionnaires publics, magistrats qui exécutez les lois ; vous, maires, officiers municipaux, législateurs qui représentez les cités,

les villages, les campagnes, les libertés, les besoins de la patrie. Venez à nous, Vicaires de Jésus-Christ, vous qui êtes les pères, les amis, les consolateurs de vos ouailles et qui donnez à tous la parole de Justice et de vérité. Venez à nous, vous tous qui voulez la prospérité et le bonheur de notre commune patrie."

Nous commençons aujourd'hui la publication de l'*Ordre Social*. Nous avons dit dans notre prospectus quel était le but des fondateurs de ce journal. Nous croyons cependant devoir donner à nos nombreux abonnés, quelques informations additionnelles sur ce que doit être notre papier. L'*Ordre Social* a d'abord pour premier objet de défendre les principes sur lesquels repose la société ; secondement de répandre parmi le peuple les connaissances nécessaires, utiles et agréables, tant sous le rapport religieux, moral et politique, que sous le rapport physique et matériel. La religion, la morale, la littérature, les connaissances qu'il importe à tout homme de posséder, pour remplir convenablement ses devoirs envers soi-même, ses concitoyens, son pays, trouveront naturellement leur place dans l'*Ordre Social*. Nous invitons tous les vrais amis du pays à vouloir nous aider de leur collaboration, et nous sommes persuadés que ceux qui ont à cœur la diffusion de l'instruction et des connaissances solides parmi leurs compatriotes s'empresseront de se rendre à notre appel.

Le format de notre journal permettant de le faire relier facilement, nous croyons devoir recommander à nos abonnés, d'en conserver soigneusement chaque numéro. Par ce moyen ils auront à un prix très modique un choix de lectures qui serviront à leur instruction comme à leurs amusements, et qu'ils pourront sans crainte faire lire par leurs enfants.

Notre journal étant politique, nous ferons en peu de mots notre profession de foi : en politique, nous serons avant tout *Canadiens-Français* ; c'est dire que nous défendrons l'héritage que nous tenons de nos ancêtres, nos institutions, notre langue et nos lois. Nous donnerons notre appui cordial à l'administration actuelle dans toutes les mesures que nous croirons utiles aux intérêts de notre commune patrie, comme nous condamnerons sans hésitation tout acte de cette même administration que nous jugerons préjudiciable à la prospérité et au bien être du peuple.

A la demande d'un grand nombre d'abonnés et pour les faciliter nous recevrons, le paiement des abonnements par trois mois, mais aucun abonnement ne sera reçu pour moins d'une année, et devra toujours être payé d'avance.

Chronique Politique.

CANADA.

Le grand jury du district de Montréal n'a pas trouvé matière à accusation contre Alfred Perry, Joseph Ewing, Donald Murray, John Maydell et Isaac Aaron accusés d'avoir mis le feu à la maison du Parlement en avril dernier.

—Le writ pour l'élection du comté de Mégantic a été émis. Il paraît que la lutte sera entre MM. Maguire et Ross, avocats de Québec, tous deux appartenant au parti libéral.

—Quelques uns des émeutiers de St. Grégoire ont été arrêtés. Nous espérons que leur arrestation mettra fin à l'agitation qui règne en cette paroisse, et sera une leçon pour les misérables qui travaillent à soulever les habitants des campagnes contre la loi d'éducation.

—D'après les journaux anglais opposés à l'administration, il paraîtrait qu'il va se former un rapprochement entre les chefs des partis tory et libéral pour former un ministère de coalition. Le parti tory serait représenté dans le futur cabinet par MM. McNabb, Sherwood et compagnie qui viendraient prendre place à la table ministérielle aux côtés de MM. Hincks, Merritt et Taché. Pour notre part, nous pensons que ces bruits sont sans fondement, et tout au moins prématurés. Lord Elgin ne peut se prêter à une semblable manœuvre, tant que l'administration aura la majorité dans l'assemblée législative. Or, rien n'indique jusqu'à présent que cette majorité soit tellement minime, tellement faible qu'il faille recourir au remaniement ministériel indiqué par les journaux hostiles à l'administration actuelle. L'Assemblée Législative a seule le droit de décider du degré de confiance qu'elle place dans l'administration.

Quoiqu'il en soit de ces bruits, l'idée d'un ministère de coalition n'est pas nouvelle. Elle a été émise et défendue avec habileté par le *Canadien*, en 1844 et depuis, et a attiré à ce journal le courroux des feuilles anti-ministérielles du temps qui ne voulaient rien moins que clouer au pilori de l'opinion publique, le *Canadien* et ses fauteurs.

—Le *Pilot* dit qu'il sera introduit dans le prochain parlement une mesure pour permettre l'importation en ce pays des réimpressions des ouvrages anglais faites dans les Etats-Unis, en payant un droit de 20 pour 100 sur la valeur de ces ouvrages. Le produit de ce droit sera payé aux auteurs anglais.

—Le bill pour la réciprocité du commerce avec les Etats-Unis à toutes les chances de succès, et le congrès doit s'en occuper aussitôt qu'il aura réglé la question de l'esclavage.

—Un journal du Haut-Canada annonce que M. Merritt, un des membres de l'Administration prépare une mesure qui réduirait de £80,000 les dépenses du gouvernement. Certes, voilà une mesure à laquelle personne n'objectera. Nous supposons que les dépenses de la Législature seront pour quelque chose dans la réduction projetée.

—Le Conseil municipal du Comté de St. Hyacinthe, a adopté à l'unanimité des résolutions condamnant formellement l'annexion aux Etats-Unis.

Important aux Incendies de Québec.

Les incendies sont informés par M. Lemoine, inspecteur du revenu pour le district de Québec, de ne payer aucune somme relativement aux Bons Provinciaux, (débitures) du Feu, qu'aux personnes dûment autorisées à recevoir les paiements. Ceux qui ont payé l'intérêt pendant les derniers 12 mois, au bureau de M. F. Glackmeyer, sont priés de présenter leurs reçus au bureau de M. Lemoine, première maison en face de l'Eglise des Ursulines, afin de constater si les dits reçus ont été entrés dans les livres.

ELECTION DE HALTON. —Le *Journal and Express* dit qu'en faisant la revue des livres du Pôll du

comté de Halton, on a trouvé un nombre de votes faux, controuvés en faveur de M. Hopkins, suffisant pour lui faire perdre son élection. Le même journal dit qu'une enquête est commencée à ce sujet.

MOYEN DE PRESERVER DES MITES, les draps, lainages et Pelletteries. Il faut d'abord bien battre les effets que l'on veut préserver, et les mettre dans un drap ou un sac de toile que l'on coudra avec soin. On peut aussi mettre ces articles dans un coffre bien fermé et dans lequel on a eu soin de jeter du camphre ou du tabac.

ETAT des Mariages, Baptêmes et Sépultures dans le district de Québec, pour 1848 et 1849.

	1848.	1849.
Mariages,.....	1938	1820
Baptêmes, Garçons,..	5981	1820
Filles,....	5736	5681
	11,717	11,792
Sépultures,—		
Sexe masculin,	2966	3178
Sexe féminin,	2155	2698
	4521	5876
Augmentation,	7196	5916

Les Réserves du Clergé.

Nous publîmes sous ce titre, il y a quelques jours, un article de la *Minerve*, emprunté pour le fond au *Pilot*, et dans un autre N^o nous avons reproduit un second article, en connexion avec le premier, sous le titre : Droit de propriété du Séminaire de St. Sulpice.—Ce dernier écrit contient une phrase ou deux qui pourraient être, plus tard, le sujet de quelques observations.—Nous publions ci-après un 3e article au sujet des Réserves : c'est un extrait de l'*Examper* de Toronto : nous nous servons de la traduction qu'en a faite le *Canadien*. Mais auparavant, nous allons rappeler en peu de mots l'état de la question.

On sait que par notre ancien Acte Constitutionnel, un septième des terres de la couronne alors incultes et non concédées, ont été réservées pour créer un fonds pour le soutien d'un clergé protestant. On sait encore que, sous Sir John Colborne, des rectories, au nombre d'environ 50, furent créées à même ce fonds, en faveur du clergé anglican.—Depuis longtemps cette question des réserves du Clergé a agité le Haut-Canada. Les dissidents, dont se forme principalement le parti réformiste dans cette portion de la province, veulent que ces réserves soient appliquées à promouvoir l'éducation du pays, sans distinction de sectes, et que les rectories soient abolies.

Cette difficulté qui est, comme on le voit, le résultat de la variété des croyances, en est rendue à un point qui demande une solution, et la Législature dans sa prochaine session, sera indubitablement appelée à régler l'affaire. Les partisans de la conservation de l'ordre de choses actuel veulent détourner les Membres Catholiques du Bas-Canada de voter dans le sens des réformistes du Haut, en disant : Si des biens affectés à une fin religieuse, sont détournés à des usages séculiers, il pourra en

être agi de la même façon à l'égard des biens que l'Église Catholique possède dans le Bas-Canada. Mais les papiers libéraux s'attachent à prouver qu'il y a une grande différence entre les uns et les autres. Parmi ces journaux se trouve l'*Examiner* dont nous allons donner l'extrait auquel nous avons fait allusion plus haut. Nous n'avons garde d'émettre aucune opinion sur les graves différends qui divisent nos frères séparés, mais nous prenons acte de leurs avancés pour ce qui regarde nos propriétés ecclésiastiques, d'autant plus que leurs aveux sont loin d'être inspirés par la sympathie pour ce qu'ils appellent, avec une aversion si prononcée, le Papis-mé. Voici donc comme s'exprime l'*Examiner* dans son N^o du 27 février :

« Plusieurs des journaux torys s'ingénient depuis quelque temps sur la question des réserves du clergé et des rectories. Quant à raisonner, ils n'y condescendent pas ; mais, au lieu de raisonnements, ils vous présentent un épouvantail qu'ils ont mis beaucoup de peine à fabriquer. Ils s'adressent, non à la raison publique, mais aux craintes des habitants du Bas-Canada. « Si vous prenez les réserves du clergé pour les employer à des usages séculiers, » disent-ils, « nous prendrons les biens d'église possédés par les catholiques-romains du Bas-Canada. » Ils ont fait de ces paroles une espèce de cri de ralliement ; et si nous ne les tirons d'erreur à cet égard, ils se donneront probablement la peine de les mettre en musique. Pour épargner cette peine à nos bons amis les torys de la haute église, et pour les désillusionner sur ce point, il nous faut démolir ce monstrueux épouvantail avec lequel ils se flattent en vain d'effrayer les libéraux du Bas-Canada. Les journalistes torys savent très bien que le cri qu'ils ont élevé n'est qu'une pure mystification, quoiqu'il y ait de leurs lecteurs qui ne comprennent pas aussi bien la chose. La menace de confisquer les biens garantis à leurs possesseurs, dans le Bas-Canada, par l'obligation solennelle des articles de capitulation arrêtés, à la conquête du Canada, entre le major-général Amherst, commandant-en-chef des forces britanniques dans l'Amérique Septentrionale, et le marquis de Vaudreuil, gouverneur français du Canada, est plus que futile. Les réserves du clergé ont été simplement concédées par la couronne, et spécialement laissées au contrôle du parlement par l'acte même qui autorisait à les mettre à part. Et quand ce pouvoir n'eût pas été spécialement réservé, le droit du parlement à disposer d'une propriété publique ainsi mise à part eût été incontestable. Prétendre que les biens des catholiques-romains du Bas-Canada, possédés par eux ayant la conquête et qui leur ont été garantis par les articles de capitulation, sont sujets aux mêmes dispositions que les réserves du clergé, qui ont toujours été sous le plein contrôle du parlement, c'est la mauvaise foi la plus grossière et la malhonnêteté la plus éhontée. »

« Après avoir cité le 34^e article de capitulation, qui porte que toutes les communautés et tous les ecclésiastiques conserveront leurs meubles, la propriété et les revenus de leurs seigneuries et autres biens, et que ces biens seront maintenus dans leurs privilèges, droits, honneurs et immunités, l'*Examiner* ajoute :

« Non-seulement le Canada n'a pas le droit de violer cet engagement solennel, contracté entre les représentants de la France et de la Grande-Bretagne, mais le parlement impérial lui-même est éga-

lement lié par son acte public. La France étant partie à la garantie contenue dans cet article, a droit, comme de raison, d'insister sur son observation ; et l'Angleterre n'est pas moins obligée en honneur, en justice et en droit de le maintenir. »

« Nous prenons acte de cette déclaration de l'organe du parti réformiste avancé du Haut-Canada, pour servir en temps et lieu.

(Mélanges Religieux.)

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CONVERSION DE L'ANGLÈTERRE.—Le Frère Ignace, *Passionniste*, autrefois l'hon. et Rév. G. SPENCER, avait commencé en 1842, une croisade de prières, parmi tous les catholiques de tous les pays, pour la conversion de l'Angleterre, mais son zèle s'adressa particulièrement à l'Irlande : il parcourut à cette intention Dublin, Carlaw, Wexford, Waterford, Kilkenny, Limerick, Ennis, Galway, Castlebar, Tuam, Longford, Mullingar, Navan, etc. ; on ne peut douter que toutes les prières qui furent alors adressées au Ciel n'occasionnèrent la conversion d'un grand nombre de protestants. En 1848, il recommença ses exhortations et ses instructions en différentes villes d'Irlande, en disant qu'il ne doutait point que l'Irlande serait le pays dont Dieu se servirait pour convertir l'Angleterre. A Drogheda, il eut des succès admirables ; le défunt Evêque Crolly le pria de prêcher un sermon de charité pour ses écoles ; mais le missionnaire lui demanda la permission d'ajouter un mot pour la conversion de l'Angleterre. Prêchez, lui dit-il, prêchez ce que vous voudrez ; pourvu que ce soit orthodoxe. Le sermon fut goûté, et la quête produisit £ 120. A Aston, un autre sermon de charité produisit £ 25. Un évêque qui craignit de lui donner permission de prêcher pour la conversion de l'Angleterre, ayant voulu lui-même assister au sermon lui dit ensuite qu'il était enchanté de sa prédication, et qu'il n'y avait rien qui pût choquer les protestants d'Irlande ou d'Angleterre ; qu'on leur témoignait tant de charité et de cordialité, que toutes ses paroles ne respiraient qu'amour, ne pouvaient manquer de leur être agréables. Le Rev. Frère continua toujours sa mission, et dans une lettre du 8 janvier 1849, datée de sa retraite de l'Annonciation, Woodchester, il prie encore tous les Irlandais hommes, femmes et enfants de multiplier leur prières pour obtenir la conversion de l'Angleterre.

CONVERSIONS.—Le 31 janvier, Mlle William, ex-institutrice de l'école nationale de St. Sauveur, Leeds, et Mlle Linsham, pensionnaire de la maison attachée à cette église, ont été solennellement reçues dans le sein de l'Église catholique par le Rev. G. Macmullen, un des anciens curés de l'église de St. Sauveur.

A Kilkenny en Irlande, M. Robert Wilkinson et son épouse *Margaret*, ayant été instruits par le Rev. Père Mulligan, ont fait abjuration, le jour de la Purification. M. Wilkinson, qui était déjà malade est mort depuis ; il était héritier au titre du défunt Sir Robert Wilkinson.

AUTRE CONVERSION.—M. W. Lees, de Quintons Orchard, près de Rugby, dans le comté de Stafford, a été reçu dans l'Église le 6 de février, par le Rev. John Greenside, et six jours après sa réception il est mort de paralysie.

ENCORE UNE AUTRE CONVERSION.—M. Robert Clark a ouvertement abjuré les erreurs du protestantisme, et a été reçu dans l'Eglise Catholique, par le Rev. J. R. O'Kane, curé de l'île centrale d'Arran.

NOUVEL EVEQUE EN CALIFORNIE.—Les journaux américains rapportent que l'Archevêque de Baltimore a reçu des bulles de Rome, nommant le Rév. C. P. Montgomery, O. S. D. évêque de Monterey, Haute Californie. L'archevêque a envoyé le même jour qu'il les a reçues les bulles au nouvel élu à Lanesville. L'état des affaires en Californie, tel que les Pères du concile l'ont fait connaître exige qu'un évêque y soit établi au plus tôt. Aussi le Cardinal Préfet de la propagande, écrit à l'Archevêque d'user de son influence pour engager le P. Montgomery de se faire sacrer sans aucun délai. Son Eminence ajoute que l'absence du Saint Père de Rome et du plus grand nombre des cardinaux, a empêché de procéder à l'examen des statuts du Concile, mais que les affaires prenant meilleure couleur, on y portera attention aussitôt que possible.

CONFÉRENCE DE NOTRE DAME.—Le Rév. Père Lacordaire a recommencé ses Conférences pour 1850 lundi le 18 février, à NOTRE DAME, en présence de l'Archevêque et d'un brillant auditoire.

(Mélanges.)

Procédés d'une Assemblée de Tempérance qui a eu lieu à Montréal, le 17 de mars, 1850.

Messire Prévost, prêtre du séminaire, fut prié de prendre le fauteuil et M. C. Fitzpatrick fut prié d'agir comme secrétaire.

Messire Prévost expliqua le but de l'Assemblée, et ensuite, les résolutions suivantes furent passées :

Résolu.—1^{er}. Que les membres tempérans des faubourgs St. Antoine et St. Joseph, se réunissent en association, pour s'aider mutuellement à demeurer fidèles à leur promesse et à travailler à la destruction de l'intempérance.

Résolu.—2^o. Que cette association porte le nom d'Association de tempérance "section" St. Joseph.

Résolu.—3^o. Que Messire Prévost soit nommé Président de la dite association.

Résolu.—4^o. Que MM. Louis Renaud et André Lapière soient les Vices-Présidents.

Résolu.—5^o. Que M. François Benoît soit le trésorier et M. C. Fitzpatrick soit le secrétaire.

Résolu.—6^o. Qu'un comité soit nommé pour pouvoir accepter à cette association les réglemens, en usage dans l'association déjà établis à la Cathédrale.

Résolu.—7^o. Que ce comité soit composé de messieurs les officiers et de MM. Narcisse Valois, C. Rodier, Michel Moses, Olivier Frchette, Olivier Boucher, Joseph Dufault, Victor Lebert, Gabriel Rolland, François Leblanc, Léon Steers et Jérôme Pilon.

Résolu.—8^o. Que tous les membres ont appris avec peine et douleur la dernière maladie de M. Chiniquy et qu'ils ne cesseront de prier le Ciel pour qu'il daigne conserver à la tempérance un avocat aussi dévoué et un apôtre aussi zélé.

Résolu.—9^o. Que M. le Secrétaire soit prié de transmettre à M. Chiniquy cette dernière résolution.

Résolu.—10^o. Que les journaux la *Minerve* et les *Mélanges Religieux* soient priés de publier les résolutions ci-dessus.

Après quoi des remerciements furent votés à Messire Prévost pour la manière habile avec laquelle il a bien voulu expliquer le but de l'assemblée.

C. FITZPATRICK,
Secrétaire.

Montréal 18 Mars, 1850.

Chronique Politique.

CANADA.

LE COURRIER de Montréal se plaint de ce que l'administration se propose de renvoyer des bureaux publics les employés surnuméraires dont il sont encombrés. Bien loin de trouver matière à blâmer l'administration, nous applaudissons à ce projet, espérant qu'on s'en tiendra pas à une velleité stérile. Il est grand temps de commencer à faire de l'économie. Nous ne prétendons pas qu'il faille diminuer les salaires des employés publics; seulement nous voulons qu'ils soient rétribués suivant l'importance des affaires qui leur sont confiées, la capacité et les talents que requièrent le service public.

Le Parlement du Canada, suivant le *Pilot*, sera convoqué pour le 13 ou le 14 de mai.

Par le télégraphe.

Montréal 27 mars 1850.

Une assemblée nombreuse s'est tenu hier au *Masonic Hall* aux fins d'adopter des mesures pour représenter l'industrie canadienne à l'Exhibition qui aura lieu à Londres. Un comité a été nommé pour demander la coopération des autorités municipales et autres, des Sociétés et institutions de cette province.

Le Grand Jury n'a pas trouvé bill contre Mack, Ferris et autres pour l'incendie du Parlement en Avril dernier, mais seulement contre un nommé Jamieson, comme complice.

ARRIVÉE DU STEAMER.



EUROPA.

Nouvelles d'Europe,

JUSQU'AU 9 MARS.

Chronique Politique Etrangère.

Les nouvelles apportées par ce steamer sont peu importantes. Nous tirons des journaux reçus ce matin le résumé qui suit :—

Angleterre.—Les affaires politiques offrent peu d'intérêt. Les journaux anglais s'accordent pour blâmer la conduite de Lord Palmerston relativement au blocus des ports grecs. N'était la croyance que le ministère des affaires étrangères a fait quelq. démonstration contre la Russie, sa conduite serait universellement désapprouvée.

La *Gazette* de Londres dit qu'un messager de la Reine est parti avec l'ordre de suspendre les hostilités contre la Grèce. La Reine a offert £20,000 pour la découverte de Sir John Franklin et des équipages des vaisseaux sous son commandement.

Un journal de Woolwich, journal militaire et bien renseigné, dit que par suite des intrigues de la Russie, l'Angleterre sera bientôt engagée dans une guerre sur le continent. Ce même journal déclare n'avoir aucune confiance dans les bonnes intentions de la France envers l'Angleterre.

Les rapports des districts manufacturiers ne sont pas satisfaisants. Dans plusieurs manufactures de Manchester on travaille peu, et d'autres sont arrêtées. On croit cependant que cet état d'inactivité n'est que temporaire.

—**CHAMBRE DES COMMUNES.**—M. Hume a demandé et n'a pas obtenu la permission d'introduire un bill pour modifier la représentation nationale et étendre le droit de vote aux occupants de maisons pour une année, pour la votation par ballote, pour fixer la durée du parlement à trois années et pour proportionner la représentation à la population et aux biens. Contre 242; Pour 92. Majorité contre, 150.

La seconde lecture du Bill permettant le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, a eu lieu sur division de 182 contre 139. Majorité pour, 52.

—Le 7 mars, M. Henry Berkeley a demandé la permission d'introduire un bill pour protéger les électeurs au moyen du vote par ballote contre toute influence indue. Après quelques débats, cette demande a été refusée. Contre 176; Pour 121. Majorité contre 55.

—Le 8, M. Cobden présenta une résolution pour la réduction des dépenses publiques. Après quelques débats, la Chambre se divisa: Pour la résolution, 89; Contre, 275. Majorité contre, 163.

Dépêches télégraphiques de Londres. La flotte française est partie de Boula pour Athènes.

Marchés Anglais.—Le blé a subi une baisse de 4 sous par quarter. La meilleure farine avait baissé de trente-six sous par quart.

Russie.—Le Gouvernement Russe a fait une protestation énergique contre le procédé de l'Angleterre envers les Grecs. L'opinion générale est que le Czar, s'il le faut, donnera aux Grecs un appui efficace. La note du Czar à son ministre à Londres dit: "Vous demanderez à lord Palmerston jusqu'à quel point il entend employer la force au soutien de ses prétentions, afin que les alliés de la Grèce puissent se mettre en état d'examiner quels moyens il leur faudra prendre pour garantir l'indépendance de ce peuple."

France.—Le 5 mars, M. Dupin a informé l'Assemblée législative que le procureur-général demandait l'autorisation de procéder criminellement contre M. Michel de Bourges, avocat, et député pour avoir attaqué publiquement le droit de propriété. Référé à un comité spécial.

Le comité central Socialiste a rejeté Emile de Girardin, rédacteur de la *Presse*, et lui a préféré De Flotte, un des condamnés de l'affaire de Juin 1848. Ainsi M. Girardin en est pour ses frais, et malgré toutes ses déclamations furibondes du rouge le plus foncé, il n'a pu se faire accepter comme le candidat du parti socialiste!

—L'anniversaire de la Révolution de Février s'est passé paisiblement contre l'attente générale. Les démonstrations des autorités en l'honneur de ce jour se sont bornées au service funèbre de l'illumination de la façade du Palais de l'Assemblée Nationale. Ce calme nous porte à croire, dit un journal, que la société n'est pas aussi calme intérieurement qu'elle le paraît à la surface.

—Des nouvelles de Brest du 21 disent que l'expédition contre La Plata s'est embarquée.

—Le général Gemeau a chassé de Lyon, 400 vagabonds, comme de raison tous républicains rouges. Après avoir fait une campagne contre les arbres de la liberté, le préfet de police de Paris vient de se mettre de nouveau en campagne contre les couronnes d'immortelles placées sur les tombes des héros de Février morts pour la République. Le ministre de l'intérieur a ordonné de replacer ces couronnes.

—Il paraît que l'organisation de la France en quatre divisions militaires a donné le coup de mort aux plans d'organisation révolutionnaire dans les départements.

—Le budget a été présenté. Les dépenses ordinaires sont de 1,369,007,987 francs et les dépenses extraordinaires estimées à 58,837,500 francs.

Duché de Schleswig.—Des lettres de Berlin disent que la Prusse a refusé de renouveler l'armistice avec le Danemark.

Italie.—ROME.—20,000 hommes de troupes sont attendus de Civitavecchia à Rome dont la garnison doit être changée.

La *Liberté*, annonce, sur information privée que le Souverain Pontife ne retournera à Rome que lorsqu'il aura approuvé la politique de la France qui alors retirera ses soldats de Rome.

VENTES PAR LE SHERIFF.

District de Québec.—Pour AVRIL.

N^o 55.—James Gibb vs. JOHN McLEOD de Québec Marchand trois emplacements, Haute-Ville de Québec rue Ste. Hélène, joignant l'église St Patrice, et l'église des Congrégationalistes avec batisses. Vente le 2 avril.

N^o 362.—William Cawthraw vs. JOHN FISHER, épicier. Un emplacement rue Notre Dame, Basse-Ville de Québec, avec maison; tenant d'un côté, à la veuve Côté et de l'autre à Hugh O'Donnell. Vente le 2 avril.

N^o 776.—Pierre BARRAS vs. MICHEL CANTIN, fils, de la Pointe-Levy, journalier. Une terre au dit lieu, bornée au nord à François Bégin et au sud à Pierre Cantin. Vente au dit lieu le 2 avril.

N^o 565.—Laurent Têtu et autres vs. MICHEL CANTIN, fils, de Ste. Anne Pocatière, Marchand. 1^o. Un emplacement 1er rang de la susdite paroisse, borné à l'ouest par l'hble. A. Dionne, et au sud-ouest à la route du moulin, avec batisses. 2^o. un autre emplacement au dit lieu, borné au nord-ouest et au nord-est au chemin du roi et Joseph Antil, avec batisses. Vente au dit lieu, le 2 avril.

N^o 22.—Dame Marie Josephte Drapeau vs. JEAN BAPTISTE BOILEY de la Baie St. Paul, cultivateur. Trois arpents et demi de terre de front tenant à l'ouest à Thomas Colombe et Joseph Truchon, et à l'est aux héritiers Jean Marie Potvin. Vente au dit lieu, le 2 avril.

RATIFICATIONS.

N^o 1451.—Exparte ALEXANDRE LEMOINE. Vente par l'hble LOUIS MASSUE au dit Lemoine. 1^o. de diverses rentes foncières énumérées en l'acte de Vente déposé dans le bureau du Greffier de la Cour Supérieure du district de Québec; 2^o. d'un terrain en la Basse-Ville de Québec, borné au sud-ouest par la rue St. Pierre au nord-est par le quai Napoléon. La dite vente faite à la charge de payer certains créanciers énumérés dans l'acte de vente. Ratification le 15 avril.

N^o 43.—Exparte, les DAMES RELIGIEUSES UR-SULINES de Québec.

Vente par l'hble LOUIS MASSUE aux dites Dames Religieuses. 1^o. d'un terrain en la Basse-Ville de Québec, rue St. Pierre, bornée au sud par le quai Cul-de-Sac et au sud-ouest par les représentants George Arnold; 2^o. Un quai voisin du lot précédent. Ratification le 20 avril.

N^o 1969.—Exparte Dame MARIE EMILIE POU-LIOT veuve François Garant.

Vente par JEAN TELLEMAIRE de St. Gervais marchand à la dite Dame Pouliot d'un emplacement Haute-Ville de Québec rue St. Jean, borné d'un côté par l'hble R. E. Caron, et d'autre côté par les représentants Mitchell. Ratification le 20 avril.

✂ Nous adressons le présent numéro de *l'Ordre Social* à un grand nombre de personnes, les priant dans le cas où elles ne désireraient pas y souscrire, de vouloir bien nous le renvoyer d'ici à Mardi prochain.

Les messieurs de la Campagne, à qui nous adressons le présent numéro devront nous écrire s'ils veulent continuer à recevoir notre feuille.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 16 mars 1850.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général faire les nominations suivantes, savoir :

Louis Marchand, écuyer, pour être un des commissaires du havre de Montréal, en la place et lieu de Charles S. Rodier, écuyer, qui a résigné.

Edouard Thurber, écuyer, pour être régistrateur du deuxième district d'enregistrement du comté de Mégantic.

BULLETIN COMMERCIAL.

PRIX COURANT DE QUEBEC.

☞ Pour l'avantage de ceux de nos Abonnés qui sont engagés dans les différentes branches de Commerce ou de l'Industrie, nous publions de temps à autre, les prix courant des principaux articles dans la Ferronnerie et dans le commerce de l'Épicerie.

Marchandises Importées.	£	s.	d.	£	s.	d.
			de			à
FER, barres anglaises,—						
par quintal	10	11
Cercles,	16	18
Scoth pig, No. 1, par ton.	5	10
Barres de Suède,	18
ACIER, anglais,—						
par lb.	6	1
Fondu,	1
Crawley,	1
Can. Plates, par boîte X	1
FERBLANC, par boîte I C....	2	10
I X....	3
D C....	2	15
TOLE, par boîte X
VITRES, par 100 pieds,....						
8½ x 7½	1	1	2	6
7 x 6
10 x 8
8 x 6	1	2	6	1	5	..
12 x 10

Marché de Québec 26 mars.

Les transactions sur les marchés de Québec, sont très limitées. La fleur se vend de 21s. 6d. à 22s. 6d. Point de blé. Avoine de trente à trente-six sous par minot; Orge, 2s. 2d. à 2s. 3d.; Pois, 2s. 9d. à 3s. 6d.; Patates, 10d. à 1s. par minot.

Marché de Montréal, 25 mars.

La fleur se vend sur ce marché 21s. 6d. Blé 4s. 6d à 5s. par minot; avoine, 1s. 3d à 1s. 4½d; orge 2s. 2d à 2s. 3d; Pois 2s. 3d à 2s. 9d; seigle 2s à 2s. 3d. patates 1s. 3d à 1s. 8d. Beurre frais de 9d à 11d par lb; sucre de pays de 3d à 4½d par lb. ALCALIS.—Potasse 28s à 28s. 6d; perlasse 28s.

Marché de Toronto, 23 mars.

La meilleure fleur superfine se vend à Toronto 18s. 9d à 19s.

New-York 22 mars, 1850.

Fleur du Canada, \$4,62 cents à \$4,75 cts; Lard mess \$10,18 cents à \$10,25 cts; prime mess \$8,66 cts à \$8,67 cts.

Halifax, 13 mars.

Une vente par échant de fleur superfine du Canada a été faite pour 28s. 6d par quart.

DÉCÈS.

Lundi matin, l'un à 4 heures, et l'autre à 9 heures, Aristote-Siméon, âgé de 7 ans et 9 mois, et Jean-Adolphe, âgé de 18 mois; aussi le 17 au courant, Marie-Eugénie-Vallida, âgée de 6 ans et 3 mois; tous trois enfants de A. S. Matte, marchand, des fièvres scarlatines.

En cette ville, hier matin, Richard Alfred, enfant de James F. Bradshaw, 6cr., âgé de 4 ans et 4 mois.

Dimanche, 24 courant, Dlle Félicite Delorbaez, âgée de 62 ans.

A St. Roch, le 20 mars courant, à l'âge de 72 ans, Demoiselle Judith Bélanger.

A Catarqui Cottage, Québec, le 14, Frances, épouse de J. B. Forsyth, écuyer, seconde fille de feu l'honorable M. Bell, âgée de 47 ans.

A Liverpool, le 11 janvier dernier. Robert S. Henderson, 6cr, marchand de cette ville.

A Montréal, le 21 du courant, après une longue et douloureuse maladie, Henriette Aird, âgée de 27 ans, épouse de M. George Touzeau, Typographe.

A Montréal, le 19, M. Charles Wand après une longue maladie, à l'âge de 54 ans M. Wand était geolier de la prison de Montréal à l'époque où elle était encombrée de prisonniers politiques en 1837 et 38.

L'ORDRE SOCIAL

se publie une fois chaque semaine, le JEUDI, en 16 pages grand in-Octavo, double colonne, donnant la matière de plus de 25 volumes ordinaires, pour le minime abonnement de DIX CHELINS par année pour les abonnés de la Cité de Québec, et de SEPT CHELINS et DEMI pour les abonnés éloignés, afin qu'en payant en sus de leur abonnement les frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins d'une année, payable par semestre, et d'avance. Pour faciliter la classe ouvrière de cette ville, nous recevons le prix des abonnements par 3 mois.

☞ Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin de l'année, et de payer ce qu'ils doivent.

☞ Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port,) au Bureau du Journal, 14, Rue Ste. Famille, Québec.

☞ Les Messieurs suivants, nommés agent de notre Journal, sont autorisés à recevoir les argents, et à en donner quittance.

- Montréal... .. MM. J. B. Rolland, Libraire.
- Trois-Rivières... .. P. Nourie, 6cr.
- Répentigny... .. A. Dallaire, Inst.
- Sherbrooke... .. D. V. St. Cyr.
- Stanstead... .. M. l'abbé Campeaux,
- Pointe-Levy... .. Paul Thibodeau Inst.
- Beaumont... .. Chars. LeTellier, 6cr.
- St. Thomas, (en bas)... .. J. D. Lépine, 6cr. N. P.
- Islet... .. L. Ballantyne, 6cr. Arp.
- St. Anne la Pocatière... .. Ls. Moreau 6cr. N. P.
- St. Charles, (Rivière Boyer.) Dr. Ls. Labrecque, 6cr.
- Isle-Verte... .. H. Roy, 6cr.
- St. Simon... .. Chs. Frs. Caron, 6cr.
- Beauport... .. M. l'abbé Bernard.
- Chateau-Richer... .. L. C. Lefrançois, 6cr.
- Lotbinière... .. J. Filteau, 6cr. N. P.
- St. Eustache, (Dist. de Mont.) Damase Robin.
- St. Jean Port-Joly... .. L. Z. Duval 6cr. N. P.
- St François, (Riv. du Sud.) Philippe Beaulieu.
- St. Michel... .. B. Poullot, 6cr. N. P.
- St. Denis, (en bas)... .. F. Jorre, 6cr. N. P.
- St. Roch des Aulnais... .. L. Tremblay, 6cr. N. P.
- Rivière du Loup, (en bas)... .. J. B. Poullot, 6cr.
- St. Foye... .. M. B. Marquette.
- Trois-Pistoles... .. P. Fournier 6cr.
- St. Gervais... .. H. Tanguay, Marchand.
- Rivière Ouelle... .. Thos. Bégin, Inst.
- Chicoutimi, T. C. Casault, 6cr. greffier.

☞ Nous accepterons avec reconnaissance, les services d'un AGENT, pour chaque localité, où il n'y en a pas. Le journal est donné gratis aux AGENTS, qui s'intéressent à propager notre feuille.

IMPRIMÉ et PUBLIÉ pour les PROPRIÉTAIRES, par Stanislas Drapeau, 14, Rue Ste. Famille.